



# Eyjeaux, bulletin municipal



N°51 Novembre 2019



## **MAIRIE**

7 place de l'Eglise 87220 Eyjeaux  
Permanence de M. le Maire, Mmes et Mrs les adjoints : sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

**Tél : 05-55-00-27-81**

**Fax : 05-55-48-39-00**

**E-mail : mairie.eyjeaux@orange.fr**

**http : //www.eyjeaux.com**

### **Heures d'ouverture de la Mairie**

**Tous les matins du lundi au samedi: 8h30 à 12h30**  
**Et Lundi et vendredi : 14h00 à 17h30**

Fermeture de la mairie et du central téléphonique le mardi, mercredi et jeudi après midi

## **SERVICE NATIONAL**

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les garçons et les filles.

Ils doivent se faire inscrire à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire.

## **BIBLIOTHEQUE**

Prêt gratuit de livres par l'intermédiaire du dépôt du Bibliobus (Bibliothèque itinérante du Conseil Départemental) sans droit d'inscription et aux heures d'ouverture de la Mairie. Réservation possible en Mairie.

## **ASSISTANTE SOCIALE**

**Mme Patricia CHABROUX** recevra à la Mairie d'EYJEAUX le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois **de 9h00 à 12h00, avec ou sans rendez-vous.**

Prise de rendez-vous souhaitable au préalable à la Maison de la solidarité:

32 rue Domnolet Lafarge LIMOGES

**Tel : 05 55 30 09 90**

## **RÉFÉRENT AUTONOMIE PERSONNES ÂGÉES**

**Mme Aurélie MARTIN : 05 55 45 13 45**

## **CURÉ DE LA PAROISSE**

Presbytère: 05 55 00 61 45 :

Père Michel LATERAS

Curé modérateur de la paroisse Saint Jean Baptiste assurant une permanence le jeudi en journée complète 06.70.10.48.88

ou : 06-87-06-66-87

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Accueil de la clientèle : S.I.A.E.P. des Allois  
Mairie 87400 LA GENEYTOUSE  
**Tél : 05-55-09-70-12**

**Renseignements techniques : Ets MIANE et VINATIER**  
**ZI de Beauregard 19100 Brive**  
**Dépannage 24h/24 TEL : 05-55-86-08-61**

## **COLLECTE DES DECHETS**

**N° Vert 0800 86 11 11**

**BACS VERTS tous les vendredis matin**

**BACS BLEUS le mardi matin**  
**Des semaines impaires**

### **Encombrants ménagers**

2<sup>e</sup> mardi de mars et septembre  
Se faire inscrire en Mairie 10 jours avant.

## **DECHÈTERIES**

Les habitants d'Eyjeaux ont accès aux déchèteries communautaires suivantes :

### **EYJEAUX**

**(Ouverte mardi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00)**

**Tél : 05-55-30-42-55**

- Déchèterie Kennedy : avenue du Président Kennedy
- Zone industrielle Nord : Rue Philippe Lebon
- Landouge : Rue du Cavou

**Une carte d'accès est obligatoire pour pénétrer sur le site.**

Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer etc...) et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport).

## **Mutualité Sociale Agricole**

L'assistante sociale vous accueille à la MSA impasse Sainte Claire ou rend visite à domicile sur rendez-vous.

**Tél : 05-55-49-87-43**



## *Edito du Maire*



### SOMMAIRE

Eyjeaux pratique	2
Edito	3
Les séances du conseil	4
Les infos de la mairie	6
Les infos pratiques	16
Enfance et jeunesse	25
L'IME d'Eyjeaux	31
Les associations	34
Portrait	41
Etat civil	42
Calendrier	43

Chères Egaliennes, chers Egalieus,

Depuis la parution du dernier bulletin, nous avons eu le plaisir de voir l'aboutissement de réflexions et de réalisations dans notre commune. Elles finalisent un travail engagé depuis plusieurs années et c'est avec une certaine satisfaction que nous avons partagé avec vous plusieurs inaugurations : celle de l'aménagement de l'aire de loisirs en mars 2019, puis celle de l'école Simone Veil en avril et enfin l'aménagement du centre bourg en septembre.

La mise en place de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) depuis la rentrée de septembre est aussi le fruit d'une réflexion et d'une construction progressives. Sa concrétisation est le fruit d'un travail soutenu de l'équipe municipale, des élus de la commission scolaire et des personnels.

L'école Simone Veil a bénéficié cette année d'une création de poste d'enseignant. Nous allons mettre à disposition des élèves et enseignants une nouvelle salle de classe qui devrait être opérationnelle pour la rentrée de janvier. Les travaux sont en cours.

A l'heure où les questionnements sur notre environnement vont croissants, je salue les initiatives locales privilégiant les circuits courts : la ferme de Chantecaille vous propose ses produits toutes les fins de semaine, et la dernière née, la ferme des Salles, vous propose ses produits issus de son élevage (viandes et volailles). Ce tableau serait incomplet si l'on n'y rajoutait pas l'activité des commerçants et artisans locaux qui nous proposent près de chez nous les services utiles de proximité. Seule ombre au tableau, les repreneurs du restaurant n'ont pu trouver leur rythme de croisière, et le local est à nouveau disponible. Nous envisageons de le mettre à disposition des habitants et des associations en attendant d'offrir une chance à un nouveau porteur de projet.

Nos rendez-vous de fin d'année sont toujours programmés avec la fête du cochon le 10 novembre prochain, la cérémonie commémorative du 11 novembre, le repas des aînés le 7 décembre,....

Je vous invite aussi à la soirée musicale au bénéfice du téléthon qui se tiendra à la salle la grange le 23 novembre, et aux manifestations qui sont proposées tout au long de l'année par les associations communales.

Je terminerai cet édit sur une note fruitière en vous invitant à partager les pommes de notre verger communal pour en découvrir les différentes saveurs, mais aussi pour accompagner tous les bénévoles qui s'investissent dans leur ramassage pour des actions à l'école, associatives, et pour transformer cette richesse locale en jus de pomme naturel et sans pesticides, frais ou pasteurisé, qui est devenu au fil des années une de nos marques de fabrique.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce 51<sup>ème</sup> bulletin municipal, dans lequel vous trouverez certainement nombre d'informations utiles sur notre vie locale.

Jacques ROUX

# Les séances du conseil

## Extraits des comptes rendus des séances du Conseil Municipal

La totalité des comptes rendus est consultable sur le site de la mairie:  
<http://www.eyjeaux.com>

### Séance du 12 novembre

#### Communauté urbaine

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'unanimité au projet de plan local de l'habitat (PLH3) arrêté par la communauté urbaine. Ce projet comporte 3 enjeux principaux : rendre le territoire plus attractif, garantir un accès au logement à tous, et mettre en place une nouvelle gouvernance des politiques de l'habitat. Sa déclinaison pour la commune se traduit par une volonté de maîtrise de l'urbanisation avec une densification de l'habitat dans les zones déjà urbanisées, sans créer de mitage. Elle prévoit aussi une évaluation des logements à construire pour la période 2019/2024, et une action sur les situations de vacances d'immeubles et d'insalubrité.

Le Conseil autorise le maire à conventionner avec la communauté urbaine, dans le cadre de la mise à disposition de personnels municipaux pour assurer l'accompagnement des enfants dans les cars de ramassage scolaire

#### Patrimoine- Affaires foncières

Le Conseil Municipal a adopté à douze voix pour et trois voix contre, la délibération visant à :

- confirmer l'intérêt général du projet de réhabilitation de la grange de M. ROY, en équipement d'accueil périscolaire et associatif, localisée au cœur du bourg
- autoriser l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA) à solliciter auprès de la préfecture de la Haute Vienne, la déclaration d'utilité publique du projet d'acquisition de cette grange dans le cadre d'une opération en réhabilitation visant au développement d'une structure d'accueil périscolaire et associative.

Le Conseil approuve les accords de cession au lieudit Laubaudie, permettant l'aménagement de l'allée des Brulades.

#### Environnement

Le Conseil décide d'adhérer à l'écolabel PEFC, visant à garantir la mise en œuvre de pratiques de gestion durable de la forêt, conformes aux exigences du schéma français de certification forestière.

Cela concerne une surface forestière de 31, 9247 hectares.

#### Finances

Le Conseil autorise le maire à mandater les dépenses d'investisse-



ment avant le vote du budget 2019, à hauteur du quart des crédits ouverts au budget 2018.

Le Conseil autorise la décision modificative n°2 visant à réajuster les crédits affectés aux rémunérations des personnels auxiliaires recrutés pour assurer les remplacements.

#### Ecole

Pour les dépenses d'acquisition de matériel informatique destinés à l'école, le Conseil autorise le maire à déposer une demande subvention auprès de l'Etat dans le cadre du dispositif « écoles numériques innovantes et ruralité ».

Le Conseil adopte à douze voix pour et trois voix contre, le nom « Ecole publique Simone Veil » pour son école primaire.

#### Liste électorale

Dans le cadre de la mise en place du Répertoire Electoral Unique, Une commission est mise en place afin d'examiner tous les recours qui pourraient être formulés par les électeurs .

### Séance du 20 décembre 2018

#### Finances

Le Conseil autorise la décision modificative n°3 visant à réajuster les crédits affectés aux chapitres du remboursement du capital des emprunts.

Le Conseil autorise la décision modificative n°4 visant à assurer le paiement de sa participation auprès de l'ALSH de Boisseuil compte tenu des absences des personnels mis à disposition.

Le Conseil autorise la décision modificative n°5 relative à la régularisation de l'attribution de compensation, modifiée suite aux transferts à la communauté d'agglomération des compétences viabilité hivernale et PLU.

La souscription de l'assurance statutaire visant à indemniser l'employeur en cas d'arrêt maladie d'un agent sera souscrite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 auprès de l'organisme YVELIN, suite à la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute Vienne.

La tarification spécifique de la cantine prévue pour les contrats aidés est étendue aux contrats civiques en poste à l'école d'Eyjeaux.

# Les séances du conseil

## Extraits des comptes rendus des séances du conseil municipal

### Communauté Urbaine

Le Conseil autorise le Maire à renouveler la convention de partenariat avec Limoges Métropole, relative à la mise en place d'un accompagnement du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Ainsi un référent parcours peut venir en mairie, à la rencontre des demandeurs d'emploi qui en font la demande, en vue de leur intégration dans le dispositif PLIE.

Le Conseil émet un avis favorable au Plan de déplacement Urbain, en émettant le souhait de pouvoir bénéficier d'une offre de transports qui serait directement reliée à une ligne structurante en site propre.

### Environnement

Le Conseil approuve le programme d'extinction de l'éclairage public des postes du centre bourg et du lotissement le Mas Barette, de 23h30 à 6h00 du matin, et pour les vendredis et samedis, une extinction de 1h00 à 6h00 du matin.

## Séance du 5 mars 2019

### Finances

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion tenu par le comptable, et le compte administratif a été approuvé à 11 voix pour et 3 voix contre.

L'affectation des résultats excédentaires est adoptée à l'unanimité, en recettes d'investissement.

Le Conseil autorise le Maire à solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté Urbaine dans le cadre des opérations de montée en débit.

Le Conseil accepte la proposition d'attribuer une somme de 50 euros par élève de 4<sup>ème</sup> au collège de Pierre Buffière, au titre de participation à des voyages à l'étranger.

### Affaires foncières

A l'unanimité, le Conseil approuve l'acquisition d'une parcelle boisée de 2,086 hectares, au sein du massif forestier de Poulenat.

### Communauté Urbaine

A l'unanimité, le Conseil adopte la convention Intercommunale d'Attribution de logements de l'Agglomération de Limoges.

## Séance du 4 avril 2019

### Finances

Le Budget 2019 est adopté à 12 votes pour et 2 abstentions. La section de fonctionnement est votée en équilibre à 898 918 €, et celle d'investissement à 775 527 €.

A l'unanimité, les taux d'imposition sont votés à l'identique de

l'année précédente.

A l'unanimité, le Conseil valide l'enveloppe des aides aux associations pour un montant global de 4980 euros, ainsi que le principe d'une aide allouée aux enfants de l'école participant aux concerts JMF.

Le Conseil valide les tarifs de vente d'herbe sur pied, le remboursement de frais engagés par les agents dans le cadre de formations, ainsi que l'admission en non valeur de sommes irrécouvrables.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer tous les actes relatifs à l'aménagement d'une nouvelle classe, suite à la décision d'ouverture d'une nouvelle classe, et à déposer les demandes de subventions.

Une demande de subvention auprès des services du Département, est adoptée à l'unanimité pour la réalisation des éclairages publics réalisés dans le cadre de l'aménagement du bourg.

Le Conseil adopte le principe d'adhésion à un groupement de commande pour la fourniture d'électricité afin de favoriser des économies d'échelle et obtenir de meilleurs prix et qualités des services associés.

### Enquête publique

Le Conseil se prononce sur le projet d'aménagement routier à l'est de Limoges permettant la déviation de Feytiat et le raccordement à la RD 941, à 8 votes pour, 4 votes contre et 2 abstentions.

## Séance du 25 juin 2019

### Personnel

Le Conseil valide à l'unanimité la création de deux postes d'agents contractuels, un directeur d'ALSH et un animateur afin de structurer sa garderie périscolaire en accueil périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Compte tenu du départ en retraite de M. Balage, et de l'embauche à intervenir au 1<sup>er</sup> novembre, le tableau des effectifs est mis à jour.

### Communauté urbaine

A l'unanimité, le Conseil valide le principe du versement d'un fonds de concours dans le cadre de travaux qualitatifs d'aménagements routiers dans la partie haute du bourg.

A l'unanimité, le Conseil décide de maintenir la répartition de droit commun des conseillers communautaires, sans en augmenter le nombre.

### Affaires foncières

Le Conseil approuve les accords de cessions aux lieudits le Mas Neuf et le Pradaud, relatifs à des alignements de voirie, ainsi que l'acquisition de parcelles boisées d'une surface d'environ 6 hectares située entre les Planchettes et le Moussan.

## Extraits des comptes rendus des séances du conseil municipal

### Finances

Le Conseil valide 2 demandes de subventions associatives au profit de l'association Farandole et de l'association des Croqueurs de pommes.

Le local préfabriqué étant à nouveau affecté à l'école, le Conseil décide à l'unanimité de ne plus louer ces locaux aux habitants de la commune.

Le Conseil valide l'acquisition de boîtiers d'alarme pour équiper les locaux scolaires et déposer des demandes de subventions auprès des services compétents.

### Recensement

En vue du recensement qui sera réalisé sur la commune début 2020, le Conseil décide de désigner Céline CHAUVY, coordonatrice communale et Eve PAYET, coordonatrice adjointe. Il décide de valider le recrutement de 3 agents recenseurs.

## Séance du 20 septembre 2019

### Finances

Le Conseil valide à l'unanimité une demande de subvention auprès du Conseil départemental pour la création d'une nouvelle salle de classe et l'agrandissement du préau.

Le Conseil valide la demande de subvention associative au profit de l'association Club de Pétanque d'Eyjeaux.

Le Conseil valide le principe de remboursement des frais engagés par le personnels lors de visites médicales obligatoires.

### Affaires foncières

Le Conseil approuve à l'unanimité l'acquisition d'une parcelle boi-

sée en douglas route des Allois, mitoyenne à la forêt communale de Leyraout.

### Cimetière

Le Conseil à l'unanimité décide d'engager une procédure de reprise des concessions abandonnées.

### Motion

Le Conseil valide à l'unanimité une motion visant à rappeler l'attachement des élus à un service public des finances publiques de qualité et accessible à tous.

### **ZOOM sur une nouvelle salle de classe dans l'école d'Eyjeaux**

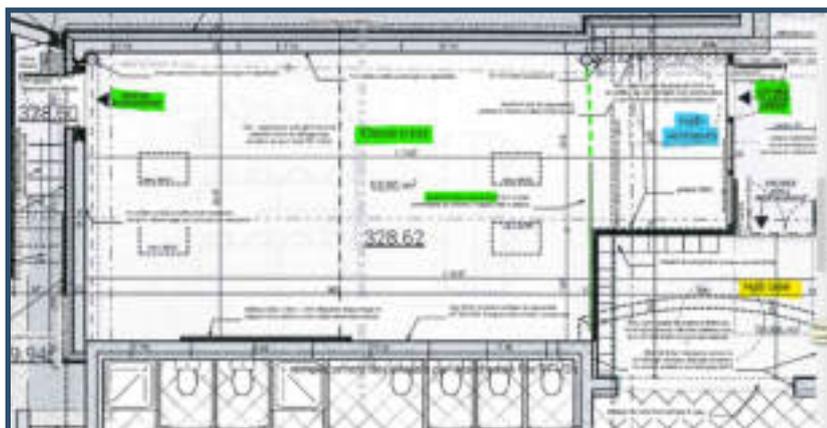
L'ouverture d'une nouvelle classe décidée par l'Education Nationale en mars 2019 nous a conduit à réfléchir à une nouvelle organisation matérielle. Après plusieurs consultations, nous avons fait le choix d'une nouvelle salle de classe en « dur » plutôt qu'une option de bâtiment modulaire.

Compte tenu des délais de conception et de réalisation, cette nouvelle salle de classe que nous avons choisi d'installer sous le préau de l'actuel réfectoire, ne pouvait être prête pour la rentrée de septembre 2019. Nous avons donc réaffecté l'ancien bâtiment préfabriqué pour accueillir temporairement la nouvelle classe,

en attendant la mise en service de la nouvelle construction.

Les travaux sont en cours et cette salle devrait être disponible pour la rentrée de janvier 2020. Le bâtiment préfabriqué sera alors affecté aux activités de l'ALSH.

C'est le Cabinet « OX Architectes » qui est chargé de la maîtrise d'ouvrage des travaux qui s'élèvent à la somme de 169 097 euros HT, ce montant comprenant aussi une extension du préau actuel afin de compenser la surface perdue du fait du nouvel aménagement. Ils sont subventionnés à hauteur de 20% par le Conseil Départemental et 25% par l'Etat, le reste étant financé sur les fonds propres de la commune.



## Le personnel qui œuvre pour la commune



### Les secrétaires de mairie

Eve Payet et Camille Bouriquet assurent l'accueil du public et traitent l'ensemble des dossiers communaux.

Bien qu'elles soient toutes deux polyvalentes, Eve s'occupe tout particulièrement de la gestion des services, des personnels, du suivi budgétaire et administratif, des conseils municipaux ainsi que des relations avec les élus. Camille traite des questions d'urbanisme, de voirie, gestion du cimetière et de réglementation en général, d'état civil et assure aussi l'accueil et un suivi financier des régies.

Leur travail est conséquent et l'aménagement des horaires a été bénéfique pour pouvoir être plus disponibles au moment de l'ouverture au public et vous recevoir dans de bonnes conditions.



### Les employés techniques

Les agents techniques assurent l'ensemble des travaux de réparation et d'entretien de voirie, des espaces verts, des bâtiments, des stations d'épuration, etc...

Certaines de ces missions sont exercées pour le compte de la Communauté Urbaine. Les personnels sont alors mis à disposition de Limoges Métropole pour une partie de leur temps de travail. Ils peuvent à ce titre intervenir sur d'autres communes voisines.

A Eyjeaux, ce sont Alain Vivion et Michael Magaudoux qui assurent ces travaux techniques.

Alain Balage, principalement affecté sur les opérations d'entretien de voirie ayant fait valoir ses droits à la retraite, un nouvel agent, Jean Baptiste Latimier prend ses fonctions au 1er novembre 2019 pour le remplacer. Nous lui souhaitons la bienvenue.

### Rencontre avec le nouveau directeur de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

**Le bulletin :** Vous venez de prendre en charge la direction de l'ALSH d'Eyjeaux. Pouvez-vous vous présenter ?

**Florian :** Je m'appelle Florian GUY. J'ai 6 ans d'expérience dans l'animation et dans diverses structures. Pour me professionnaliser et occuper un poste de directeur dans le domaine de l'animation, j'ai fait le choix de préparer un Brevet Professionnel.

**Le Bulletin :** En quoi consiste votre travail ?

**Florian :** J'ai rédigé un projet pédagogique et éducatif qui fixe les lignes de l'organisation de l'ALSH et les modalités d'intervention des personnels. M'appuyant sur cet écrit, mon travail consiste à structurer l'animation et à gérer l'équipe des animateurs pour qu'ils puissent mener au mieux leur travail auprès des enfants. Viennent ensuite toutes les tâches administratives pour faire fonctionner cet accueil.

**Le bulletin :** Si un parent veut vous contacter, comment peut-il faire ?

**Florian :** Ils peuvent me rencontrer quand je suis dans les locaux de l'ALSH, c'est-à-dire en règle générale, les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 15h45 et 17h. Ils peuvent également prendre rendez-vous ; mon bureau se situe au premier étage de la mairie ou me joindre via l'adresse mail: [alsh.eyjeaux@outlook.fr](mailto:alsh.eyjeaux@outlook.fr)

**Le bulletin :** Quels sont vos liens avec les élus et les enseignants ?

**Florian :** Je suis le médiateur entre le personnel et les élus notamment monsieur le Maire, ou l'adjointe « Education et jeunesse ». J'ai également des échanges très réguliers avec Madame Payet au service du secrétariat de la mairie. Je suis en contact avec la directrice afin de réfléchir à une cohérence dans la journée éducative de l'enfant.

**Le bulletin :** Avez-vous des projets spécifiques pour l'année à venir ?

**Florian :** Nous avons mis en place un nombre important d'activités périscolaires et avons fait une recherche approfondie d'animateurs. La municipalité a prévu une rallonge financière pour le recrutement d'animateurs rémunérés. Nous avons également acheté du matériel grâce à une subvention de la CAF dans le cadre de la création de l'ALSH. Ce matériel sera installé dans le futur espace d'accueil périscolaire que nous comptons installer dans le préfabriqué, une fois la 8<sup>ème</sup> classe construite.

Retrouvez également en page 29 une présentation de l'ALSH

# Les infos de la mairie

## Vos démarches administratives

Plus d'infos sur le site de la mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique Papiers-Citoyenneté.

## Inscriptions sur les listes électorales

Les modalités ont changé. Désormais, vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- ou vous pouvez venir en mairie munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile, à votre nom, de moins de 3 mois.

Cette procédure peut se faire tout au long de l'année.

Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

## Recensement 2020: nous sommes concernés!

Le recensement des habitants d'Eyjeaux aura lieu du **16 janvier au 15 février 2020**. Le précédent recensement date de 2015. C'est une opération pilotée par l'Insee, et coordonnée au niveau local. Elle s'impose à tous. Un agent recenseur se présentera dans chaque logement. Les personnes recensées auront la possibilité de répondre en ligne (ou de remplir le questionnaire papier). Pour mener à bien cette opération, la mairie recrute 3 agents recenseurs.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à adresser votre candidature à la mairie.



## Le recensement militaire (ou recensement citoyen) donne des droits

**À savoir :** si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il peut présenter dès le recensement sa carte d'invalidité.

<b>Qui?</b>	Garçons et filles de nationalité française
<b>Où?</b>	A la mairie de ton domicile
<b>Quand?</b>	Dès 16 ans Entre le jour des 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire
<b>Avec quoi?</b>	Ta carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile
<b>Pourquoi?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>♦ pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)</li><li>♦ Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)</li><li>♦ Pour l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans</li></ul>



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



## Prochaines élections:

Election	Date	Durée du mandat	Dernières élections
Municipales	2020	6 ans	23 et 30 mars 2014
Départementales	2021	6 ans	22 et 29 mars 2015
Régionales	2021	6 ans	6 et 13 décembre 2015
Présidentielles	2022	5 ans	23 avril et 7 mai 2017
Législatives	2022	5 ans	11 et 18 juin 2017

Pour rappel, les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. Les prochaines élections sénatoriales auront lieu en 2020.

# Les infos de la mairie

## Parfois il est bon de se remettre en tête quelques règles...

### Piégeage des animaux

Il est rappelé aux citoyens d'Eyjeaux que toute personne qui utilise des pièges relatifs à la chasse doit être agréée par le préfet du département où elle est domiciliée comme le stipule l'article R427-16 du Code de l'Environnement. La pose de pièges doit être déclarée à la mairie de la commune où est pratiqué le piégeage. La déclaration en mairie est faite au moins une fois par an, avant la pose de pièges (hors pièges à frelons). Cette déclaration est obligatoire pour toutes catégories de pièges confondus. De plus, en cas de capture accidentelle d'animaux non visés par l'article L. 427-8 du code de l'environnement, ces animaux doivent être relâchés sur-le-champ. En cas d'infraction au précédent article, l'article 521-1 du Code Pénal prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.

### Brûlage des déchets

Il est important de rappeler, conformément à l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2019 réglementant les feux de plein-air, que le brûlage des déchets verts est interdit.

### Règles de bon voisinage

Extrait de l'arrêté du Maire n° 2019-016 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, après la date du 27 mai 2019, afin de limiter les nuisances sonores et les désagréments liés aux travaux de bricolage et de tonte. Ces activités sont limitées aux jours et horaires suivants:

Du lundi au vendredi :	8h30 -12h00 et de 14h30 à 19h30
Le samedi :	9h00 - 12h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés :	10h00-12h00



## Les concessions au cimetière



La commune d'Eyjeaux vient d'engager une procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

Cette procédure vise à récupérer des emplacements, tombes ou caveaux qui ne font plus l'objet d'aucun entretien et qui ne sont plus visités. Pour mener à bien cette procédure, une large information va être diffusée. Aux portes du cimetière, la date de visite des tombes est d'ores et déjà affichée : le 29 novembre 2019 à 10h00 sur place. Les tombes présumées abandonnées seront ensuite affichées sur la porte du cimetière et en mairie, et ce pendant une durée d'un mois, renouvelée trois fois, afin que chacun puisse faire part d'éventuelles remarques. Au-delà de cette période et si aucun élément contradictoire n'a été apporté, une mention sera apposée sur chaque tombe présumée abandonnée pendant une durée de 3 années. Ce n'est qu'au terme de cette durée que la procédure de reprise pourra être engagée.

Cette démarche s'inscrit dans un souci de bonne gestion des espaces destinés à

l'inhumation. Elle constitue un préalable à tout projet d'extension du cimetière, qui est désormais une compétence qui relève de la Communauté Urbaine. (seules les procédures d'extension relèvent de la compétence de la Communauté Urbaine, la gestion de l'existant restant une compétence communale)

Une période de veille s'ouvre donc pour une durée de trois ans. Cette procédure de longue durée garantit la bonne exécution de cette procédure à caractère sensible.

A noter aussi une évolution dans la gestion des espaces et des allées. Notre inscription dans la charte « zéro pesticide » nous conduit à semer du gazon ou autre végétation rampante à pousser lente dans les allées et espaces communs. Cette approche nouvelle va continuer à être étendue progressivement, afin de parvenir à une gestion de ces espaces sans pesticides.

## Les marchés

### " La Fête Du Cochon "

Deuxième dimanche de Novembre

L'été s'en est allé, l'automne est arrivé : châtaignes, champignons, pommes, senteurs de brumes, de terres labourées, paysages aux couleurs de feu.

Un bien joli tableau, rendu encore un peu plus beau grâce à la désormais fameuse fête du cochon d'Eyjeaux !

La fête du cochon ? Mais oui ! Comment peut-on l'oublier ? Cette sympathique manifestation revient le dimanche 10 novembre 2019 pour une nouvelle édition.

Vous y retrouverez tout ce qui fait son succès et son originalité: vente à la découpe de toutes pièces de porcs frais, produits de charcuteries, conserves et plats cuisinés à emporter, plantations de saison, produits de terroir, créations artisanales, dégustation-vente de jus de pommes de notre verger conservatoire,...

Et son fameux et goûteux cochon à la broche que vous pourrez déguster dans la bonne humeur lors du repas de midi.

Prenez date et venez nombreux : quelle que soit la météo, à la fête du cochon d'Eyjeaux, l'automne est toujours beau !

**EYJEAUX**

Fête du cochon  
Dimanche 10 nov.  
5ème édition

Menu du jour

- Vente en gros viande porc Limousin découpe par un artisan boucher local
- Produits du terroir, Plantations, artisanat
- 12h: Repas « COCHON A LA BROCHE »

REPAS CHAMPÊTRE « COCHON A LA BROCHE »  
Sous chapiteau - le midi à proximité du marché  
Tarifs : 18€ - 12€ (6-10ans) - Gratuit (-de 6ans)  
Sur réservation uniquement au 06 08 52 13 52

## Le rucher communal

Le rucher communautaire vient de passer sa deuxième année mellifère avec une nouvelle récolte pour cette année 2019.

C'est l'occasion de remercier tous les habitants qui ont été vigilants en positionnant des pièges pour frelons asiatiques. En effet, Monsieur Nadaud, l'apiculteur qui intervient sur notre rucher a dû en fin de saison dernière, retirer les ruches afin de protéger les abeilles des frelons asiatiques qui les envahissaient.

Les ruches ont été réinstallées au printemps et les abeilles n'ont pas subi cette année les mêmes attaques. Elles ont pu « travailler » plus sereinement.

La récolte de miel a été bonne. Les enfants de l'école ont pu se familiariser avec le rôle des abeilles, à travers des actions pédagogiques menées par les enseignants et M Nadaud. Ils vont continuer cette année car la municipalité a décidé d'investir dans deux nouvelles ruches qui seront décorées par les élèves et installées au printemps prochain dans le rucher.

Cet apprentissage important nous paraît essentiel pour notre environnement et nous remercions l'équipe enseignante qui s'engage dans cette démarche.



## VIGILANCE

### Le frelon asiatique

**Cet été on a pu constater une baisse sensible du nombre des frelons asiatiques dans notre région mais cela ne doit surtout pas relâcher notre vigilance et nos actions de piégeage. A partir du mois de février 2020, il faudra à nouveau piéger, la vie de nos abeilles pollinisatrices en dépend.**

# Eyjeaux et Limoges Métropole



## Agglo: Plateforme « je donne – je vend »

Limoges Métropole a développé sur son territoire une application collaborative visant à réduire les déchets et permettre une seconde vie aux objets dont nous souhaitons nous débarrasser.

Le principe est simple : vous permettre de poster gratuitement des annonces de vente ou de don d'objets au lieu de les apporter en déchèterie.

Grâce à la géolocalisation, ces échanges se font en proximité et peuvent concerner toutes sortes de produits : restes de carrelages, petits objets...

Ce service s'inscrit dans la politique « territoire Zéro-Gaspi Zéro-Déchet » et dans le développement du réemploi. L'application est destinée aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises sociales et solidaires du territoire qui pourront créer leur recyclerie en ligne afin d'augmenter leur visibilité, mais aussi récupérer facilement les dons.



## NOW ! 2ème édition



Limoges Métropole vous donne rendez-vous le 6 novembre à 18 heures au Zénith pour la 2e édition de NOW : LE rendez-vous éco d'un territoire ambitieux !

Gratuit et ouvert à tous, l'événement NOW fédère les énergies et met en lumière nos entreprises, industries, talents locaux inspirants... NOS forces vives porteuses d'avenir.

Parce que derrière les réussites individuelles et collectives il y a des histoires et des parcours uniques, venez découvrir celles et ceux qui les incarnent au quotidien !

Au cours de la soirée, plusieurs ambassadeurs locaux et nationaux viendront sur scène pour parler de leurs parcours, de leurs entreprises, de leurs expériences et montrer leur attachement au territoire

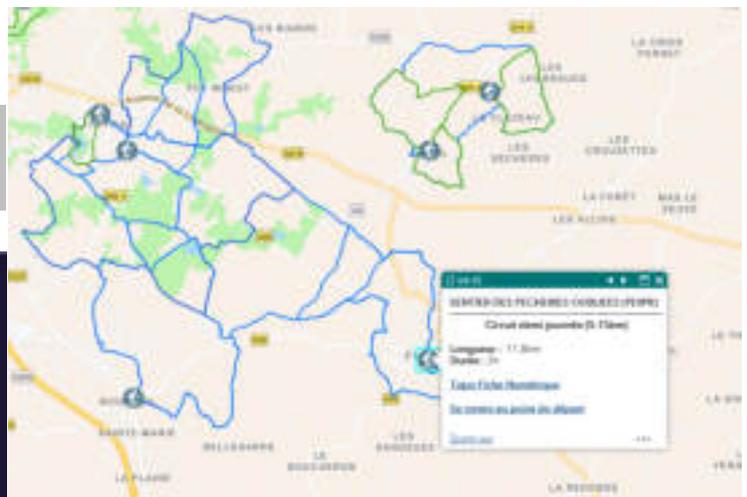
## Agglo: Application « balades et vous »



Cette application lancée par Limoges Métropole vous permet de retrouver tous les circuits de randonnée recensés sur les communes de l'agglomération.

70 parcours sont proposés dont le Sentier des Pêcherie Oubliées sur Eyjeaux. L'application propose également des sentiers pour rejoindre les circuits de Boisseuil ou de Feytiat.

Vous accédez à cette application via le site de Limoges Métropole.



## Accès à la fibre optique : renseignez vous.

Les habitants des secteurs des Aulières et des Planchettes, directement desservis par des points de raccordements de la commune de Feytiat n'ont pas bénéficié des améliorations liées à l'arrivée de la fibre optique dans le répartiteur du bourg.

Ils sont invités à se connecter sur le site Orange suivant afin de manifester si c'est le cas, leur souhait d'être connecté à la fibre optique.

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



# Les infos de la mairie

## Les finances

La commune d'Eyjeaux a fait le choix depuis 2014 de poursuivre 2 grands axes de gestion des finances locales :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- l'augmentation de la capacité d'autofinancement permettant le financement de dépenses d'investissement (pour rappel en 2013, la CAF nette était négative)



Le budget communal consolidé 2018 (intégration du budget annexe au budget général en 2018) est de **1 519 007€**.

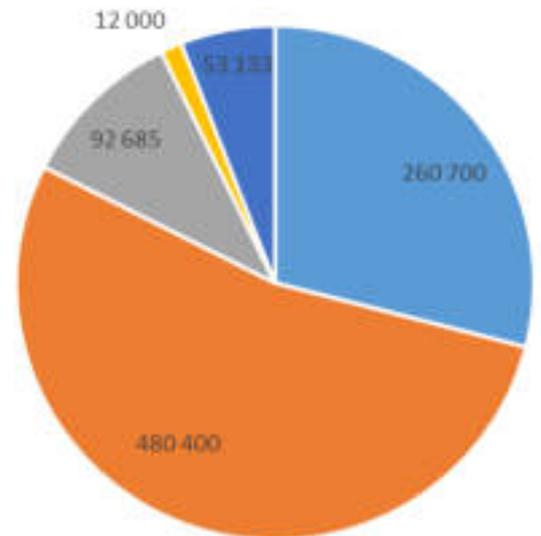
Pour la section de fonctionnement équilibrée à **865 150€**, 2018 s'inscrit dans la maîtrise des dépenses réelles en tenant compte de l'augmentation naturelle des charges de personnel qui représente 53 % des crédits ouverts sur la section.

Pour la section d'investissement équilibrée à **653 857€**, outre les dépenses nécessaires de réseaux et de renouvellement de matériel, 2018 a permis l'acquisition d'un nouveau columbarium, l'installation d'une borne électrique pour les marchés, des travaux de conformité électrique dans les bâtiments communaux, la réfection du système de chauffage des classes, la réhabilitation de l'aire de jeu (terrain de basket, de pétanque, installation de jeux et mobilier), la réhabilitation du terrain d'entraînement de foot, la création d'un point lumineux aux Planchettes.

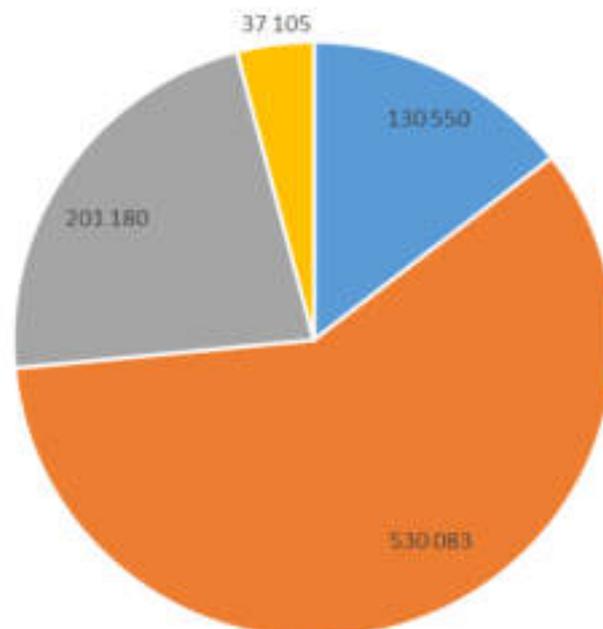
Le budget primitif 2019 a été adopté le 4 avril 2019. Il prévoit une section de fonctionnement de **898 918€** et une section investissement de **775 527€**.

### Budget 2019 - Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général ( énergie, alimentation, assurance...)
- Charges de personnel
- Autres charges ( service incendie, CALM, subventions associations, transports scolaires...)
- Charges financières : intérêts des emprunts
- Virement pour investissement



### Budget 2019 - Recettes de fonctionnement



- Recettes des services
- Impôts et taxes ( taxes habitation, foncière...)
- Dotations, subventions
- Autres produits (revenus des immeubles, recettes exceptionnelles...)

# Les infos de la mairie

## Les finances (suite)

Les principaux investissements sont constitués par la finalisation des travaux d'aménagement du bourg et la construction de la nouvelle salle de classe.

Au-delà de ces 2 projets majeurs, des achats récurrents de matériels et travaux de réseaux, la commune va procéder à la réfection de la cloche avec l'installation d'une ligne de vie et d'un parafoudre à l'Eglise.

Elle poursuit également en 2019 ses investissements pour l'école : mobilier, matériel informatique et pédagogique, dispositif sécurité PPMS anti intrusion... Elle projette également d'acquérir des parcelles boisées afin de conserver la qualité de notre environnement.

### Focus sur les budgets de fonctionnement réalisés depuis 2014:

	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
<b>DEPENSES</b>					
Charges à caractère général ( énergie, alimentation, assurance...)	199 883	214 692	201 871	208 249	220 617
Charges de personnel	452 652	440 053	441 771	446 878	447 644
Autres charges ( service incendie, CALM, subventions associations, transports scolaires...)	89 590	89 410	88 475	83 663	105 376
Charges financières : intérêts des emprunts	19 768	19 330	17 828	16 007	14 092
Virement pour investissement	94 900	111 436	111 524	157 317	147 511
<b>Total</b>	<b>856 793</b>	<b>874 921</b>	<b>861 469</b>	<b>912 114</b>	<b>935 241</b>
<b>RECETTES</b>					
Recettes des services	128 193	138 824	125 788	133 982	146 492
impôts et taxes ( taxes habitation, foncière...)	435 624	462 865	477 814	508 966	537 032
Dotations, subventions	263 388	248 827	233 823	230 991	193 521
Autres produits (revenus des immeubles, recettes exceptionnelles...)	29 588	24 405	24 044	38 176	58 196
<b>Total</b>	<b>856 793</b>	<b>874 921</b>	<b>861 469</b>	<b>912 114</b>	<b>935 241</b>

### Les principaux budgets liés à l'Ecole

(Hors frais de structure, de personnel et d'achat de mobilier)

Subvention à la Coopérative Scolaire : 450€

Attribution d'une subvention pour les voyages scolaires : 1000€

Aide financière aux lutins du Père Noël : 1650€

Spectacle JMF : 1€ par enfant, prise en charge du transport (350€)

et attribution d'une subvention de 50€ à l'association JMF (pour permettre le maintien de tarifs intéressants)

Budget alloué pour l'achat de fournitures et matériels scolaires : 8800€

Prise en charge du remplacement du photocopieur en 2018 (3816€), de la maintenance et des copies (765€ / an)

Budget alloué pour l'achat de fournitures (matériels ou prestations de services) pour la garderie et les activités TAP : 2000€

Budget alloué pour le transport des sorties scolaires : 2000€

Prise en charge du Budget « Transports » pour se rendre à l'Aquapolis : 2250€

Au niveau des investissements 2018 :

remplacement du photocopieur : 3816€

aménagement de la zone « composteur » de l'école : 515€

Investissements réalisés en 2019 :

vélos suite à l'attribution du Prix des Rubans Verts Crédit Agricole : 1500€

jeux géants : 375€

mobilier de cour : 1606€

D'autres sont budgétés :

matériels pédagogiques,

dispositif d'alarmes (incendie, PPMS intrusion, confinement) : 5323€



# Les infos de la mairie

2014

Reprise de la réflexion sur l'aménagement du bourg au vu des éléments figurant dans le compte rendu du comité de pilotage du 25 novembre 2013.

Adaptation des réflexions avec prise en compte d'attentes complémentaires et de contraintes budgétaires.

2015-2016  
Nouveau projet ajusté aux contraintes économiques

Présentation de l'esquisse du nouveau projet par Limoges Métropole, en août 2016.  
Information relayée dans le bulletin 2016

Demandes de modifications par la commune et présentation d'un nouveau projet en mai 2017.



Mars

Avril

En mars, projet à l'épreuve des tests pour garantir le passage des engins par le bourg ou via un contournement pour les plus gros. Tests réussis!  
Le goudronnage des trottoirs peut donc suivre...

Goudron et écluses

Fin juin, les travaux sont pratiquement achevés et les espaces retrouvent enfin leur vert!

Les parterres qui accueilleront arbres et arbustes accueillent temporairement des plantes mellifères.  
La place de la salle La Grange est également métamorphosée et reçoit avec grâce les réceptions estivales.

# Rétrospective sur l'aménagement du bourg

2017-2018  
Montage financier du projet  
et préparation opérationnelle  
des travaux. Info relayée  
dans le bulletin 2018.



Décembre 2017  
Réunion publique d'échange et  
d'information et validation du  
projet.



Février

2019  
janvier



Décembre 2018 : début des tra-  
vaux avec la réfection du réseau  
d'eau potable

Décembre



Mai

En mai, les travaux  
d'aménagement de  
la place de la salle  
La Grange débu-  
tent : création de  
nouveaux chemine-  
ment....



Juin



21 septembre 2019: Inauguration du centre bourg.  
Cette cérémonie marque l'achèvement des grands travaux de rénovation du centre bourg.  
Bien au-delà de la sécurisation du bourg avec la limitation de la vitesse de circulation des véhicules imposée par la nouvelle voirie, les travaux ont également apporté une réelle mise en valeur de notre patrimoine.  
Les espaces sont mieux dessinés, et redonnent une place plus importante à la végétalisation. Celle-ci va prochainement être réalisée par la plantation d'arbres et d'arbustes.  
Restera encore à venir l'éclairage ...

## Location de salles et de matériel

### **Salle « La Grange » 120 personnes**

- Pour les habitants de la commune:  
Journée (salle seule) : 210 €  
Cuisine: 50 €  
Forfait week-end + cuisine: 300 €  
Vaisselle: 0,50 €/ personne
- Pour les habitants hors commune:  
Journée (salle seule) : 340 €  
Cuisine: 100 €  
Forfait week-end + cuisine: 500 €  
Vaisselle: 1 €/ personne

### **Tentes de réception**

Avec location de la salle

- Pour les habitants de la commune:  
1 tente 8m x 5m : 150€  
2 tentes 8m x 5m : 300 €
- Pour les habitants d'autres communes:  
1 tente 8m x 5m : 200€  
2 tentes 8m x 5m : 400 €

Sans salle et sur territoire de la commune:

- 1 tente 8m x 5m : 200 €
- 2 tentes 8m x 5m : 400 €

### **Barnum**

Location 25 € par barnum (3 disponibles de 3m x 4m)

### **Mobilier de plein air**

Tables et bancs (80x100cm) : gratuit, uniquement pour les habitants de la commune.

### **Gobelets réutilisables**

**Afin d'encourager la limitation des déchets produits lors des manifestations, la municipalité dispose de gobelets réutilisables.**

Ils sont mis à disposition des associations gratuitement par convention.

Les gobelets peuvent également être empruntés avec la vaisselle pour des manifestations privées.

N'hésitez plus à les demander!



Nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter les locaux et matériels mis à disposition.

Nous rappelons que l'accès au Dojo n'est pas autorisé lors des locations de la salle. Les poubelles des bâtiments communaux sont réservées aux usagers : elles ne sont pas destinées à recevoir les déchets ou indésirables des habitants.

### **Vente de jus de pomme**

Directement issu des pommes du verger cueillies par nos soins, le jus de pomme d'Eyjeaux est pressé, mis en bouteille et pasteurisé par l'entreprise J.F. FAUCON  
Vous pouvez en acheter à 2,50€ le litre en mairie.



Merci aux courageux d'avoir donné de leur temps pour la production du jus de pomme communal

## Les offres de transport

L'offre est assurée par 2 sociétés de transport: la STCLM (Société de Transport en Commun de Limoges Métropole) via la société Europ voyages qui exploite la ligne 31 et le service Télébus et par la RRTHV (Régie Régionale des Transports de la Haute Vienne) avec la ligne 9.

Pour les déplacements au sein de Limoges Métropole, les tarifs sont harmonisés et permettent les correspondances.

Depuis Eyjeaux et pour circuler sur le réseau de Limoges Métropole, vous pouvez donc utiliser le même titre de transport pour les différentes lignes.

Pour les plus sportifs, l'offre de transport sur l'agglomération de Limoges peut également être complétée par le V'LIM!

La location d'un vélo classique ou d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE), peut ainsi vous permettre de rejoindre les lignes de bus.

Pour laisser vos vélos en sécurité et protégés des intempéries, des abris, sites de stationnement individuels ou encore consignes à vélo maillent le territoire et sont à votre disposition. Ces sites sont repérés sur les plans de bus.

### Ligne 31 - STCLM



### Circule du lundi au vendredi en période scolaire

#### 31 JOUR ROUGE EYJEAUX Bourg → PL. W. Churchill

Eyjeaux Bourg	07:05
Ancienne Gare	07:09
Aureil Bourg	07:12
La Croix Rouge	07:18
Carr. de l'Industrie	07:21
J. Gagnant	07:27
Pl. Jourdan	07:30
Opéra	07:33
Pl. W. Churchill	07:36

#### 31 JOUR ROUGE PL. W. Churchill → EYJEAUX Bourg

PL. W. Churchill	12:30	17:30	18:30
Opéra	12:33	17:33	18:33
Pl. Jourdan	12:36	17:37	18:37
J. Gagnant	12:40	17:41	18:41
Carr. de l'Industrie	12:46	17:47	18:47
La Croix Rouge	12:50	17:51	18:51
Aureil Bourg	12:57	17:58	18:58
Ancienne Gare	12:58	17:59	18:59
Eyjeaux Bourg	13:02	18:03	19:03

▲ Circule seulement le Mercredi  
 ■ Ne circule pas le Mercredi



Renseignements à **La Maison du V'Lim**  
 Boulevard Fleurus - Limoges  
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h  
 06 19 59 35 65 ou 0800 94 05 55 (n°vert)

# Les infos pratiques

## TELOBUS

TELOBUS vous offre la possibilité d'accéder au réseau de transport urbain à partir d'un arrêt situé sur votre commune. Un véhicule affrété par la STCLM vient vous chercher à l'arrêt le plus proche de chez vous et vous achemine jusqu'à l'arrêt de correspondance d'une ligne régulière.

Le service télabus d'Eyejeux rapproche donc 13 sites de la commune, des arrêts de correspondance de Feytiat (Place de l'Europe) et de Limoges (Pôle Saint Lazare) en empruntant le circuit de la ligne 31.

Ce service offre des horaires supplémentaires à ceux proposés par la ligne régulière puisque les transports sont proposés du lundi au samedi.

N'hésitez pas à vous inscrire pour pouvoir bénéficier de ce service. L'inscription au service est gratuite mais un formulaire d'inscription est demandé : vous pouvez le télécharger sur le site de la stclm (<http://www.stcl.fr/fr/telobus/9>) ou le demander en mairie.

La réservation du transport doit se faire la veille (par téléphone auprès d'un opérateur ou sur le site <http://transports.stcl.fr>) et vous pourrez utiliser les mêmes titres de transport que pour les lignes régulières.



Service de Transport A la Demande, soumis à  
**INSCRIPTION et RÉSERVATION**



Après inscription au service ; réservez votre voyage, un véhicule affrété par la STCLM vient vous chercher à l'arrêt et vous achemine à l'arrêt de rabattement

**INFORMATION & INSCRIPTION**

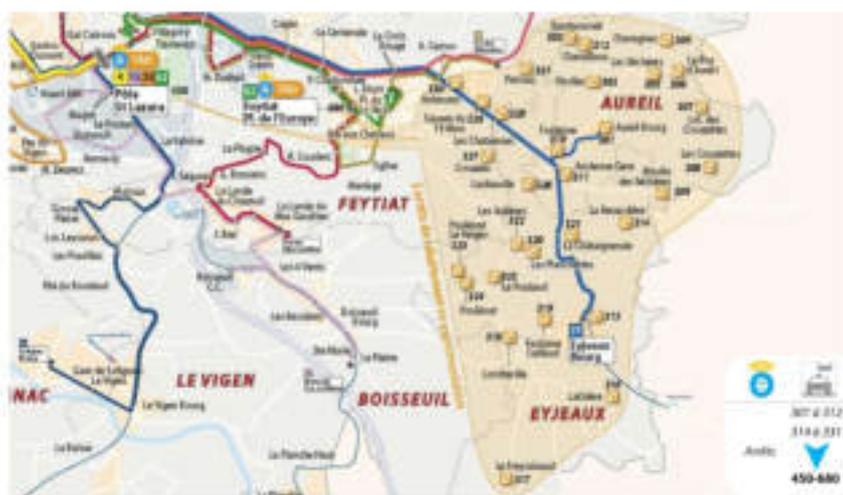
Lundi à Vendredi  
8 h 30 à 12 h  
14 h à 16 h 30

Un seul N°

**05 55 34 87 47**

**RÉSERVATION**

Lundi à Vendredi  
8 h 30 à 12 h  
14 h à 16 h



**TAD AUREIL / EYJEAUX / FEYTIAT ↔ LIMOGES Pôle St Lazare – Quai B / FEYTIAT Pl. de l'Europe**

**Horaires du lundi au samedi (hors jours fériés)**

**AUREIL / EYJEAUX / FEYTIAT → LIMOGES Pôle St Lazare – Quai B**

Arrivée TAXI à : 07:15 08:55 10:47 13:30 18:08

Pôle St Lazare – Quai B

**LIMOGES Pôle St Lazare – Quai B → AUREIL / EYJEAUX / FEYTIAT**

Départ TAXI de : 07:13 10:05 12:29 17:12 18:10

Pôle St Lazare – Quai B

**AUREIL / EYJEAUX / FEYTIAT → FEYTIAT Pl. de l'Europe**

Arrivée TAXI à : 07:05 08:45 10:35 13:20 18:00

Pl. de l'Europe

**FEYTIAT Pl. de l'Europe → AUREIL / EYJEAUX / FEYTIAT**

Départ TAXI de : 08:20 10:11 12:45 17:45 18:45

Pl. de l'Europe

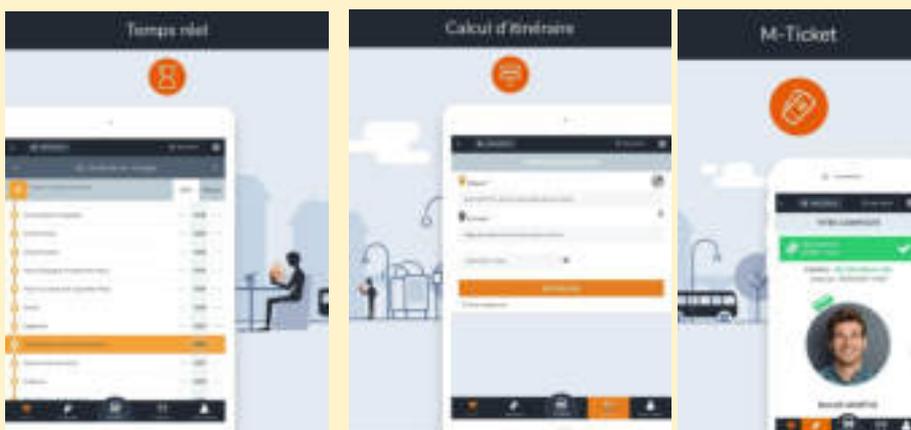


## Info STCLM: Application MY BUS

Pour faciliter l'achat et le paiement des titres de transport, fluidifier l'accès au véhicule et diminuer l'impact environnemental en imprimant moins de tickets papier, la STCLM expérimente depuis le 1er juillet et pendant un an encore, le m-ticket.

Installée sur votre smartphone, l'application vous permettra d'acheter votre titre de transport, de composer votre billet, de chercher votre itinéraire, ou encore de signaler un problème.

Plus de renseignements sur: [www.stcl.fr](http://www.stcl.fr)



TRANSPORTS 

# HORAIRES

VALIDES DU 01/09/19 AU 31/08/20

**09**

### NEUVIC ENTIER - LIMOGES

Arrêt	N° de courses	Heures	
		Abr 19	Oct 20
NEUVIC ENTIER	001	0:20	13:27
CHÂTEAUNEUF LA FORÊT	002	0:32	13:40
	003	0:33	13:41
	004	0:35	13:43
LIMAGES	005	0:43	13:51
	006	0:46	13:54
ST BONNET BRANCE	007	0:48	13:56
	008	0:52	13:59
	009	0:55	14:02
ST PAUL	010	0:57	14:04
	011	0:58	14:04
	012	1:00	14:06
	013	1:02	14:08
	014	1:04	14:10
EYJEAUX	015	7:07	14:13
	016	7:08	14:15
TEYRAT	017	7:12	14:27
	018	7:13	14:28
	019	7:14	14:27
	020	7:15	14:28
	021	7:19	14:29
LIMOGES	022	7:22	14:30
	023	7:24	14:30
	024	7:25	14:33
	025	7:29	14:42
	026	7:30	14:51

• Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine  
 • Point d'arrêt de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole

Sauf D : circule tous les jours sauf le dimanche

Sauf indication contraire, les services ne fonctionnent pas les jours fériés

Horaires donnés à titre indicatif et susceptibles de modifications valables du 01/09/2019 au 31/08/2020. Sous réserve d'omissions ou d'erreurs typographiques.

**TOUR** Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.



**NOUVEAU**  
Les tarifs changent le 1<sup>er</sup> janvier 2020 !  
La Région Nouvelle-Aquitaine lance les tarifs de bus régionaux, mutualisés avec les autres collectivités du territoire.  
Consultez le nouveau grille tarifaire sur [www.nouvelle-aquitaine.fr](https://www.nouvelle-aquitaine.fr)



**RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE LIGNE**  
 Région Nouvelle-Aquitaine  
 Direction des Transports Routiers de Limoges Métropole  
 05 55 10 31 00

TRANSPORTS 

# HORAIRES

VALIDES DU 01/09/19 AU 31/08/20

### LIMOGES - NEUVIC ENTIER

Arrêt	N° de courses	Heures	
		Abr 19	Oct 20
LIMOGES	001	12:25	18:14
	002	12:25	18:18
	003	12:25	18:18
	004	12:27	18:21
	005	12:28	18:24
TEYRAT	006	12:28	18:25
	007	12:29	18:26
	008	12:40	18:27
	009	12:42	18:28
	010	12:46	18:31
EYJEAUX	011	12:53	18:47
	012	12:55	18:49
ST PAUL	013	13:04	18:54
	014	13:07	18:56
	015	13:08	18:58
	016	13:09	18:59
ST BONNET BRANCE	017	13:07	18:58
	018	13:08	18:58
	019	13:10	18:59
LIMAGES	020	13:18	19:10
	021	13:12	19:12
CHÂTEAUNEUF LA FORÊT	022	13:14	19:16
	023	13:16	19:20
	024	13:18	19:22
NEUVIC ENTIER	025	13:23	19:27

## La question du transport vous intéresse?

Rendez-vous sur le site <https://mobilites.limoges-metropole.fr/>, le nouveau site de Limoges Métropole Communauté Urbaine dédié à la mobilité.

Un site Internet qui permet de mieux identifier les enjeux, projets, et l'ambition de Limoges Métropole en matière de mobilité. Ce site internet a été imaginé pour intégrer les habitants du territoire à cette réflexion qui constitue un axe de travail majeur pour la jeune Communauté Urbaine.

Plusieurs projets ont d'ores et déjà été lancés par Limoges Métropole : le Plan de Déplacements Urbains (PDU), le projet de réorganisation et de modernisation du réseau, le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), le franchissement de l'A20, le Pôle d'échange Multimodal de la Bastide et bien d'autres... Ils ont été imaginés pour à la fois améliorer le réseau de transports du territoire, favoriser les modes de déplacements doux, et permettre à tous les habitants d'accéder à une offre de transports à des tarifs attractifs.



# Les infos pratiques

## Les artisans commerçants et prestataires de services

### GARAGE AUTOMOBILES REPARATIONS



Eurl Garage Prédignac  
2, place de l'Ancien Lavoir  
87220 Eyjeaux

Tel. 05 55 00 23 52  
Mob. 06 08 04 61 27  
garage.predignac@orange.fr

#### Garage Prédignac EURO-REPAR

2 Place de l'Ancien Lavoir  
87220 Eyjeaux  
05 55 00 23 52

### MENUISERIE



#### MCCZ Coudert Georges

Le Bourg, 87220  
Eyjeaux  
05 55 00 27 95

### MENUISERIE



#### Isolation Centre Ouest Service Ent.

Nélis  
Châtaigneraie, 87220  
Eyjeaux  
www.icos-nelias-  
menuiserie.fr  
05 55 00 29 46  
09 82 12 93 75

### MENUISERIE



#### G.A.E Agence- ment

Rte Grand Bos,  
87220 Eyjeaux  
06 33 04 02 76

### FERRONNERIE



<http://sergebompeix.com>

### ENTREPRISE D ELECTRICITE GENERALE F3E

#### Faucher Entreprise Electricité

Le Bourg 10 Place de l'église  
87220 Eyjeaux  
09 66 93 27 16 / 06 73 68 46 64

### AUTOMOBILES

#### Le Petit Marché de l'AUTOMOBILE

Agents, concessionnaires, distribu-  
teurs d'automobiles  
48 Route de Laubaudie 87220  
Eyjeaux  
09 60 42 89 72



### PLOMBERIE



#### ID Service

20 Rte Lathière  
87220 Eyjeaux  
06 82 73 13 24

### CHAUDRONNERIE M.S.C.I Maintenance Serrurerie Chaudronnerie In- dustrielle SARL

Route de Laubaudie, 87220  
Eyjeaux  
05 55 30 33 41

### RAMONAGE PHILIBERT Benoît

Rte de Saint Paul  
87220 EYJEAUX  
05 55 00 23 45

### Entreprise Boris NADAUD

TERRASSEMENT  
TRAVAUX PUBLICS  
V.R.D. - MAÇONNERIE  
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR  
1, route de la Gare  
87260 ST-HILAIRE BONNEVAL  
T.P. : 06.83.16.89.78  
Maçonnerie : 06.71.81.50.66  
boris.nadaud87@orange.fr

# Les infos pratiques

## ENTREPRISE DE Plâtrerie, Peinture, Isolation



### Peixoto Domingos Placo, Peinture, Isolation

51 La Valade 87220 Eyjeaux  
05 55 09 04 05 / 06 87 49 71 71  
Domingos.peixoto87@orange.fr

## NETTOYAGE DES BATIMENTS ET NETTOYAGE INDUSTRIEL

PHILIBERT BASTIEN  
LA CHATAIGNERAIE  
87220 EYJEAUX

05 55 00 23 45

## TRANSPORT ROUTIER de Fret Interurbain

SARL Aurélien LEDON  
2 Impasse du Vieux  
Poulenat  
06 87 01 19 70

## Services Multiples

Bompeix Patrice  
Lieu-dit Poulenat, Eyjeaux  
05 55 06 92 48 / 06 21 44 11 78



## FLEURISTE



### Au Coq'licot

2 Place Ancien Lavoir, 87220 Eyjeaux  
05 55 09 54 57

*Votre fleuriste Au Coq' Licot est heureuse de vous annoncer qu'elle attend un heureux évènement mais que la boutique sera bien ouverte pour Noël et vous proposera ses plus beaux bouquets pour les fêtes ...*

## COIFFURE



### L'Art de PL' Hair

Le Bourg 87220 Eyjeaux  
05 55 09 16 59

## PROTHÉSISTE ONGULAIRE



### L'Ongle chic

Le Bourg 87220 Eyjeaux  
06 13 31 40 47

## CONCESSIONNAIRE DISTRIBUTEUR MATERIEL AGRICOLE Rebeyrolles Frères



La Châtaigneraie, 87220  
Eyjeaux  
05 55 09 11 95  
09 67 40 21 29

## Réparations, Retouches et Couture



Réparations, Retouches et Couture.

Ouverture  
du mardi au samedi matin

5A Allée de la résidence l'Éveil  
87220 Eyjeaux

Vous pouvez me contacter au : 05.55.09.68.38  
ou au : 06.77.34.24.90

ou par mail : roche.elena@orange.fr

## Bien être



### Thérapie énergétique

Sylvie Bonnet  
20 rue Lathière  
87220 Eyjeaux

*Attention ! Ces listes sont non exhaustives : des erreurs, des oublis ou des compléments à y apporter ? Veuillez-nous contacter.*

# Les infos pratiques

## VENTE DIRECTE A LA FERME – BIO

**Ferme de Chantecaille**  
Poulets, Légumes, Oeufs...  
C'est bio, c'est local, c'est un régal !  
07 82 81 61 91 | www.ferme-de-chantecaille.fr

91 Route de Laubaudie  
Chantecaille, 87220 EYJEAUX.

07 82 81 61 91

E-mail : fermedechantecaille@gmail.com

## VENTE DIRECTE aux particuliers de Produits Fermiers

**LA FERME DES SALLES**  
CLAUDE BENOIST  
Vente Directe aux Particuliers de produits fermiers.  
Réservations & Commandes : 06 07 14 62 14  
Cviande en vente : Bœuf - Agneau  
Produits : Pâtis - Laiterie  
Les Salles - 87220 EYJEAUX  
Info : 06 07 14 62 14  
facebook.com/LaFermeDesSalles

## RESTAURANT TRAITEUR ACCOMPAGNATEUR D'ÉVÉNEMENTS

www.lechemin.eresto.net  
Tel : 06 98 17 25 26  
Laubaudie  
87220 Eyjeaux

lecheminsarl@hotmail.fr

**CosmetiCar**  
Esthétique pour Automobiles.

Sylvain Roulet  
Agence Limoges  
06 07 14 62 14  
limoges@cosmeticar.fr

COSMETICAR Limoges  
21 allée du Pré La Vigne  
87220 Eyjeaux  
www.cosmeticar.fr



## LAVAGE AUTO A DOMICILE

**Sylvain ROULET**

06 07 14 62 14

www.cosmeticar.fr

CosmétiCar : une solution de lavage écologique à domicile unique à Limoges.

Sylvain Roulet est particulièrement fier de pouvoir développer un concept novateur sur le marché du lavage de voitures à Limoges: « Avec CosmétiCar Limoges, je propose une solution clé en main pratique et écologique ! » .

Les unités mobiles de l'enseigne permettent en effet de proposer les prestations de lavage sans eau directement au domicile des clients ou sur site. Un véritable gain de temps pour les automobilistes et une réelle économie d'eau puisque la méthode de CosmétiCar permet d'économiser en moyenne 200 litres d'eau

**LE TOUR DU BOCAL**  
ÉPICERIE NOMADE

Gaëlle  
06 82 32 90 62

**Vendredi fin  
de journée**

Claire  
06 19 98 39 14



Retrouvez auprès de Claire et Gaëlle de nombreux produits locaux : Pain, fruits, légumes, miel, confitures ou encore cidre... Toutes les denrées vendues proviennent de producteurs du Limousin.

**Et toujours dans le bourg,  
votre distributeur automa-  
tique de pain artisanal**

**SPEEDY KEBAB**  
Les mercredis soirs

**06 66 38 26 56**

Kebabs, paninis, ...  
Parking de la salle des fêtes



**PIZZ' APPETIT**  
PRODUITS 100% PRODUITS DE FRANCE  
POUR COMMANDER  
06 11 17 79 09

# Les infos pratiques

[www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)

## Les offres d'hébergement



Gîte Chabatz d'Entrar - Poulénat



Gîte Saint Roch - Poulénat



### Gîtes de France et Chambres d'Hôtes

Contact/Réservation gîtes de France de la Haute Vienne :

Maison Régionale du Tourisme :

30 cours Gay-Lussac 87003 Limoges

Tél : 05 55 79 72 63/Fax : 05 55 10 88 61

E-mail : [Gites-de-France-haute-vienne.fr](mailto:Gites-de-France-haute-vienne.fr)



Gîte de Lathière



Chambres d'Hôtes - Lombardie

## Nouveau parmi les gîtes de France:



Gîte à la ferme de Chantecaille

Gîte de 8 personnes  
97 route de Laubaudie,  
EYJEAUX  
Tel - 07 82 81 61 91 -  
[www.ferme-de-chantecaille.fr](http://www.ferme-de-chantecaille.fr)  
[fermedechantecaille@gmail.com](mailto:fermedechantecaille@gmail.com)



Accueil des campings cars à la ferme de Chantecaille



Camping caristes adhérents de France Passion vous pouvez dès à présent séjourner à la ferme de Chantecaille.

Location toute l'année : Week-End, Semaine ou plus suivant disponibilité.

Contact : Mme Lagarde Annick

Tel : 05 55 06 24 49



Chalet - Les Justices

[www.clevacances.com/fr](http://www.clevacances.com/fr)

## Services de portage des repas



Le Service Intercommunal de Portage des Repas A Domicile

Du Secteur de Pierre Buffière et saint Germain les Belles est une association loi 1901, agréée par le Conseil Départemental de la Haute Vienne. Ce service est destiné aux personnes âgées, handicapées ou convalescentes.

Il délivre des repas complets (potage, entrée, viande ou poisson, légumes, fromage, dessert) en fonction de vos besoins :

Pour 1 semaine, 1 mois, 1 ans,...

1, 2, 3, 4, 5, 6, fois par semaine ou tous les jours

Les menus prennent en compte les régimes de chacun; les repas sont préparés à la maison de retraite de Pierre Buffière, sous le contrôle d'une diététicienne.

N'hésitez pas à contactez les livreuses du SIPRAD au

06 81 17 47 05 (le matin de préférence)

Ou la Présidente: Martine ASTIER au 06 03 22 04 74



L'ADIL 87

## L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

**Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...**

**Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...**

**L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service.**

**Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :**

- **Relations propriétaires-locataires :** contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- **Accession à la propriété :** prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété :** assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- **Relations de voisinage :** nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme :** permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière :** investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...

**Subventions pour lutter contre la précarité énergétique et maintenir à domicile les personnes âgées ou handicapées :** aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, d'Action Logement, ...

**Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : [www.adil87.org](http://www.adil87.org)**

**ADIL 87**

**28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES**

**Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30**

**[www.adil87.org](http://www.adil87.org)**



## ALSH Eyjeaux

Nouveau venu depuis la rentrée 2019 dans l'accueil des enfants sur la commune, l'ALSH d'Eyjeaux vient prendre le relai de la garderie les soirs de 15h45 à 18h30.

Ainsi, l'équipe municipale a souhaité structurer la garderie du soir en **Accueil de Loisirs Sans Hébergement** afin d'offrir aux enfants une meilleure qualité tant dans l'accueil que dans

les activités (TAP) proposées. Dorénavant, la garderie du soir s'appellera « Accueil Périscolaire ». Dans l'immédiat, la garderie du matin ne sera pas incluse dans cette nouvelle structuration.

La convention qui lie la mairie d'Eyjeaux avec l'ALSH de Boisseuil demeure inchangée.

Le transport permettant d'acheminer les enfants de l'école d'Eyjeaux à l'ALSH de Boisseuil sera assuré tous les mercredis midi de classe et ce à titre gracieux.

Cette évolution s'inscrit dans notre démarche constante d'amélioration des services.

En effet, l'ALSH est un accueil de mineurs déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, de la CAF et de la PMI, et répond ainsi à **des exigences** en terme de qualité d'accueil avec :

- la présence d'un directeur: Il a pour fonction d'écrire un projet pédagogique et éducatif qui définira le sens de l'accueil et des activités proposées. Il coordonne le travail des personnels de l'ALSH, organise et propose des activités pour les enfants,
- la nécessité d'un nombre de personnel formé : titulaire du BAFA, du CAP petite enfance, diplôme d'ATSEM ou équivalent,
- des locaux répondant aux normes d'accueil définis par la DDCSPP et la PMI (protection maternelle infantile) pour les enfants de moins de 6 ans.

Pour plus d'informations :

Courriel : [alsh.eyjeaux@orange.fr](mailto:alsh.eyjeaux@orange.fr)

Tel mairie d'Eyjeaux : 0555002781

## ALSH Boisseuil

Le centre accueille les enfants de 3 à 11 ans le mercredi et de 3 à 16 ans pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30, sur réservation.

Les mercredis de classe, les enfants d'Eyjeaux disposent d'une navette qui les prend en charge à 12h00 pour les conduire à Boisseuil pour le déjeuner.

Renseignements sur [alsh@mairie-boisseuil87.fr](mailto:alsh@mairie-boisseuil87.fr) ou en appelant la mairie de Boisseuil au 05 55 06 91 06.



## Les Assistantes Maternelles

### COUTURAS Agnès

10 allée Le Pré La Vigne

05.55.00.21.43

### DEVOYON Séverine

27 allée Le Pré La Vigne

05.55.00.20.18

### JEANTON Caroline

Gris

07.62.65.58.79

### JOUANIE Clervie

6 Allée des Cailles

05.87.41.66.00

### LEBLOIS Florence

La Villatte

05.55.30.88.27

### ROCHA CORREIA Annie

2 Allée du Pré La Vigne

05 .55.08.28.20 - 06 .19.91.25.84

Pour la garde de vos enfants, plus d'infos sur:

- [assmat87.fr](http://assmat87.fr) du Conseil Départemental
- [Mon-enfant.fr](http://Mon-enfant.fr) de la CAF
- [Au Relais Assistante Maternelle](#)

14 rue Frédéric Legrand 87220 Feytiat ou en contactant la responsable :

Julie BEYRAND—Tél : 05-55-48-43-34 /ram@ville-feytiat.fr

Ce lieu d'échanges, d'informations et de formations pour les assistantes maternelles et les parents propose également des temps d'activités, de l'éveil musical, de la gymnastique, de la lecture, des spectacles aux enfants.

# L'école Simone Veil

## Mot de la directrice

Notre école compte 162 élèves répartis sur 8 classes car depuis la rentrée de septembre, nous avons une classe en plus. L'équipe enseignante se compose de la manière suivante :

Mme Coupé (25 PS/MS), Mme Gaumondie (24 MS/GS), Mme Baumard (20 GS/CP), Mme Leblond (19 CP/CE1), Mme Beiller (20 CE2), Mme Létrange (11 ULIS), Mme Lyraud et Mme Dumay (22 CE2/CM1), Mr Levasseur (21 CM1/CM2).

Nous avons également l'aide de 4 AVS (assistante de vie scolaire) et de 3 ATSEM ( Assistante territoriale spécialisée en école maternelle).

La direction est assurée par Mme Lyraud. Les jours de décharge sont le mercredi et le jeudi.

Les classes de CE2, CE2/CM1 ont effectué leurs séances de natation, les autres iront dans le courant de l'année.

Les enfants participeront à un concert JMF à St Paul au cours de l'année et participeront à deux rencontres sportives inter-écoles.



Enseignants de cette rentrée (de gauche à droite):

Mme Dumay, M<sup>me</sup> Lyraud, M. Levasseur, M<sup>me</sup> Gaumondie, M<sup>me</sup> Beiller, M<sup>me</sup> Baumard, Mme Leblond et M<sup>me</sup> Coupé

## Travaux d'été



Comme chaque année, la vacance des locaux scolaires pendant l'été est mise à profit pour réaliser des travaux de rafraîchissement mais cette année, la période estivale a été particulièrement chargée pour assurer l'ouverture d'une nouvelle classe dans l'urgence : celle-ci a été installée en tant et en heure dans le préfabriqué existant en attendant la construction d'une nouvelle classe.

Les employés communaux ont dû arracher l'ancien lino, procéder au nettoyage complet du local du sol au plafond et procéder au montage du nouveau mobilier.

Par ailleurs, il a été nécessaire de créer une nouvelle zone de stockage de divers matériels, jeux récréatifs, vélos etc. à proximité du préau.

Merci à nos agents et à tout le personnel qui s'est acquitté de ces différentes tâches pour assurer une rentrée dans de bonnes conditions.



## Mot de la responsable Education et Jeunesse

### Première rentrée à l'école Simone Veil

L'unité localisée d'intégration scolaire (ULIS) située à l'école d'Eyjeaux n'est pas étrangère à la création d'une 8<sup>ème</sup> Classe dans notre école. Ainsi, les enfants à besoins particuliers de l'ULIS vont bénéficier plus souvent des enseignements en classe de cycle 2 et 3. Les enfants de ces classes profitent d'un enseignement dispensé dans des classes à effectifs raisonnables (autour de 20 élèves en cycle 2 et 3).

Là où le concept d'intégration suppose qu'une personne s'adapte au modèle existant quelles que soient ses difficultés, une école inclusive y ajoute une modulation de fonctionnement pour offrir un « chez- soi pour tous » en prenant en compte les besoins particuliers et les destins singuliers.

L'égalité en droits est nécessaire mais ne suffit pas, elle ne garantit pas l'égalité effective. L'école inclusive répond à cela en apportant des aides plus importantes aux enfants en plus grande fragilité afin que tous puissent bénéficier du patrimoine commun humain et social. Chacun a le droit inaliénable d'y prendre toute sa part.

C'est ainsi que les CP dédoublés en zone d'éducation prioritaire, l'accessibilité des lieux publics, le décroisement des classes, toutes ces mesures participent d'une organisation inclusive qui s'adapte aux évolutions de la société et aux besoins particuliers.

De par son nom, l'école Simone Veil porte toute cette démarche. La création de l'ALSH en cette rentrée 2019 permet également à tous les enfants d'avoir accès à une offre de qualité en termes d'activités culturelles et sportives. Ainsi, la culture vient à la rencontre des enfants d'Eyjeaux.

L'idéal est là, il ne demande qu'à vivre. Restons vigilants à avoir toujours les moyens suffisants pour faire vivre notre école.

Véronique CHEPTOU

# Les services communaux autour de l'école

## Horaires de l'école

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie	7h-8h50	7h-8h50	7h-8h50 12h-12h20	7h-8h50	7h-8h50
Horaire de classe	9h-12h 13h30-15h45	9h-12h 13h30-15h45	9h00-12h00	9h-12h 13h30-15h45	9h00-12h 13h30-15h45
ALSH	15h45-18h30	15h45-18h30	15h45-18h30	15h45-18h30	15h45-18h30
TAP	16h-17h 17h-18h	16h-17h 17h-18h	/	16h-17h 17h-18h	16h-17h

## La garderie - l'ALSH

Tarifs	Forfait mensuel : 33€
	Fréquentation occasionnelle : 2.35€

## Le transport scolaire

Depuis l'an passé, le service de transport scolaire de l'école d' Eyjeaux qui comprend deux circuits est en totalité assuré par Limoges Métropole. Le transport vers l'ALSH le mercredi est intégralement pris en charge par la municipalité.

## Le restaurant scolaire

Horaires de chacun des services	Classes concernées	Tarifs
1 <sup>er</sup> service : 12h-12h45	Maternelle et CP	-Forfait mensuel : 34,50 € -Repas occasionnel : 5 €
2 <sup>nd</sup> service : 12h45 – 13h15	Classe de primaire et ULIS	-Emplois aidés : 2,50 €

*La Semaine du Goût comme chaque année a trouvé sa place à la cantine d'Eyjeaux :*

Du 07 au 11 Octobre, une table du goût a été mise en place par les employés et le stagiaire en cuisine Baptiste au moment du repas : le sucre glace, le paprika, le citron vert, le basilic...

Ils ont pu également déguster des myrtilles fraîches qu'ils ont ensuite retrouvées sous forme de confiture en accompagnement d'un Saint NECTAIRE AOC ;

Il s'agissait à Eyjeaux de :

- valoriser des produits régionaux : la dinde du Maine ( Label Rouge et IGP) proposée par Transgourmet,
- valoriser aussi les produits locaux : avec le poulet de la Ferme des Salles, des légumes de La Ferme de Chantecaille avec la purée de butternut....
- déguster à nouveau le miel d' Eyjeaux venant de nos ruches que les enfants ont eu le plaisir de décorer il y a quelques temps,
- s'amuser avec un quizz pour les grands et les petits disponible en garderie, ainsi que des coloriages et une recette.

Vous pouvez retrouver sur le site de la mairie dans l'onglet école cet évènement si vous souhaitez plus de détails.



## Le conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnel doté :

- ♦ de compétences décisionnelles, il vote le règlement intérieur.
- ♦ d'un rôle de consultation : il donne son avis sur le rythme de la semaine scolaire, les projets d'école, les actions scolaires et périscolaires et tout ce qui touche à la vie de l'école.

Le conseil d'école de l'école d'Eyjeaux présidé par la directrice de l'école réunit les enseignants, sept représentants des parents d'élèves titulaires (un par classe), monsieur le maire, l'adjointe à la commission « Education et Jeunesse » ainsi que deux DDEN, délégués départementaux de l'Education Nationale. Chaque membre titulaire a une voix.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

## Représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2019-2020:

- Fabry Arnaud
- Roulet Sylvain
- Groslier - Baffeuleuf Fanny
- Bazaud Claire
- Vacher Angélique

- Cluzel Julie
- Valeix Marianne
- Dubois Sabine

Pour cette élection, le taux de participation des parents était de 34,93 % (229 inscrits, 80 votants, 2 bulletins blancs ou nuls soit 78 suffrages exprimés)

## Les démarches réalisées par la commune:

Chaque année, la société SOCOTEC, prestataire de service aux collectivités et entreprises vient vérifier les **installations électriques, la sécurité des jeux de cour, des installations sportives et les alarmes** dans tous les bâtiments communaux et tout particulièrement à l'école. Le constat une fois réalisé, les travaux nécessaires sont réalisés par les entreprises compétentes et validés par SOCOTEC.

**Analyse bactériologique** : A l'improviste, le laboratoire départemental d'analyses vient prélever un ou plusieurs échantillons des **repas scolaires** pour les analyser. Des prélèvements sur les ustensiles et matériels ménagers sont également réalisés régulièrement. Aucune anomalie n'a été constatée à ce jour. Il en est de même pour **l'eau po-**

**table** dans les locaux scolaires et communaux.

En décembre 2018, un **diagnostic acoustique** a été réalisé dans le réfectoire et les locaux de l'ALSH d'Eyjeaux. Il confirme la qualité de la construction en matière d'acoustique, ne nécessitant pas de travaux particuliers.

A date précise, des **contrôles sur la qualité de l'air**, la présence de radon dans les locaux sont réalisés et font l'objet d'installation spécifiques si besoin.

**Alarmes incendie et PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) :

En respect avec la réglementation en vigueur, la municipalité a voté au conseil municipal du 25 juin 2019, l'achat et la mise en place de boîtiers d'alarmes spécifiques en cas d'incendie, de nécessité de mise en sécurité en cas d'intrusion ou de confinement.

Ce matériel est proposé par la société SICLI. Une demande de subvention est en cours. Les travaux d'installation de ces boîtiers dans les locaux de l'école seront réalisés prochainement.



## Formation des personnels communaux : trois jours sur la pause méridienne.

Pour un meilleur accompagnement des enfants et permettre le développement professionnel de chaque agent, la commission éducation et jeunesse s'est engagée depuis plusieurs années à les inscrire dans des parcours de formation.

Suite à une réflexion menée avec les personnels des services périscolaires, une formation spécifique « temps de pause méridienne » a été élaborée avec le CNFPT, Centre National de Fonction Publique Territoriale. A partir d'un constat réalisé sur l'organisation du temps de pause méridienne à Eyjeaux, les employées et madame Florence Dorent formatrice au CNFPT se sont réunies fin août pour réfléchir à une meilleure prise en charge des enfants pendant ce temps.

Des solutions concrètes sont progressivement mises en place. Une troisième journée de formation est prévue fin octobre pour un retour d'expérience.

## Pause méridienne

bon appétit



# La coéducation et les partenaires



LABEL INTERNATIONAL  
D'ÉDUCATION AU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le label Eco-Ecole 2019 est attribué à :



101 6 Paris  
Le 19/09/2019

ECOLE PUBLIQUE  
D'EYJEAUX

Chief de l'Établissement

Brigitte Dupon  
Président de l'Association



Ministère de l'Éducation Nationale  
199p. 01 40 51 20 00  
www.education.fr



## Label éco-école

Pour la troisième année consécutive l'école d'Eyjeaux a obtenu le label éco école qui récompense les actions de développement durable.

Le programme vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure pour s'y épanouir et y participer. Il repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, direction, personnels administratifs et techniques, etc.) mais également du territoire (collectivités, associations, parents d'élèves, etc.).

**Le programme 2018-2019 avait pour thème la solidarité.**

Différentes actions ont été menées et ont permis des échanges sur le sujet essentiel du « vivre ensemble » : solidarité, respect, communication, égalité femme-homme,

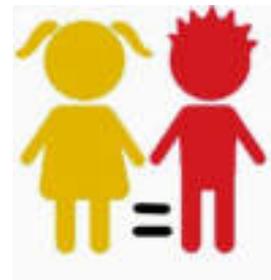
tolérance... autant de thèmes qui ont pu être abordés par les élèves et l'ensemble des membres du copil au travers d'actions concrètes.

Nous retiendrons bien sûr tout le travail autour de la nomination de l'école, le travail sur le temps du repas et la mise en place des capitaines de table, la mise en place de conseils de classe, l'organisation de la cour et la création de nouveaux espaces de jeux (tableaux, tables et nouveaux jeux ...), les rencontres avec l'UNICEF, la réflexion autour des règles de cour etc...

S'agissant de développement durable, il était également important de s'assurer de la continuité des actions précédentes : limitation des déchets par les serviettes en tissu et le compostage, préserver la biodiversité...

Depuis 3 ans de nombreuses actions ont donc pu voir le jour.

En début d'année scolaire, l'équipe enseignante nous a fait part de son souhait de ne pas s'inscrire dans le programme pour l'année 2019-2020 pour pouvoir reprendre certaines actions et les inscrire dans la durée. Les enseignants réétudieront la question pour un engagement l'an prochain.



En partenariat depuis 2014 la Mairie et l'École Simone Veil, depuis peu, permettent aux enfants d'accéder aux concerts JMF (3 par an). Une richesse

supplémentaire que peut apporter le spectacle vivant au travers de la musique, de la découverte des instruments, de la mise en scène, de la lumière... car le savoir passe aussi par ces moments d'échanges.

Un premier concert le lundi 8 Octobre « L'air 2 violons » pour les classes de CE1-CE2-Cm1-Cm2 (75 élèves) ; un concert aux allures

plutôt classique mais ponctué de moments poétiques, inattendus et drôles.

Celui des maternelles s'est produit le 4 novembre.

Un dernier concert aura lieu le Mardi 19 Mars à 10h « CANTI IN FABULA » ou musique du monde. Pour les classes de CP-CE1-CE2-CM1 et ULIS (95 personnes) encadrés par 4 enseignants et 2 parents accompagnateurs, une personne en service civique ; du chant avec un mélange de Français et d'Espagnol un voyage dans des contrées lointaines avec des personnages fabuleux : la tortue malicieuse, le vieillard qui en savait long et le féroce jaguar....

# La coéducation et les partenaires (suite)



## LIRE ET FAIRE LIRE

Cette association, née du souhait de 120 écrivains et initiée par Alexandre Jardin, a pour ambition de mettre en relation des personnes retraitées ou âgées de plus de 50 ans avec des enfants dans le but de leur donner le goût du livre.

En effet, les lecteurs bénévoles interviennent auprès de leur jeune public pour transmettre le plaisir de la lecture et partager un moment de convivialité et de complicité.

En Haute-Vienne, les relais sont l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), et la Ligue de l'Enseignement (FOL). Ces deux structures travaillent en total partenariat pour le développement de cette action, l'organisation de formations ou la recherche de financements et de partenariats.

A ce jour, l'association compte environ 150 bénévoles intervenant chaque semaine dans une soixantaine de structures éducatives du département, (écoles, crèches, halte-garderie, centres de loisirs...).

Les enfants de votre commune eux aussi bénéficient de ce temps de partage et d'échanges autour du livre grâce à la disponibilité et l'engagement de nos deux lectrices bénévoles, Isabelle et Annick qui chaque semaine accueillent vos enfants et leur offrent des lectures à voix haute afin de leur donner le goût de lire.

## APPEL AU BENEVOLAT

Si vous êtes âgé de plus de 50 ans, condition obligatoire, et que vous bénéficiez de temps libre, environ ½ heure, une heure au plus par semaine, les relais départementaux de l'association Lire et faire lire vous indiqueront la marche à suivre pour rejoindre le groupe.

Contacts : Caroline Reymond ou Johanna Tricard (UDAF) 05 55 10 53 58 ou 09 69 80 23 64  
ou Valérie Anzalric (FOL) 05.55.03.36.16



*Et bien sûr parmi les acteurs essentiels de la coéducation citons et remercions pour l'ensemble de leur travail les employées communales:*

## Les employées communales

De gauche à droite:

Patricia Begoin, Marylène Foirest (ATSEM), Catherine Gros, Yannick Breton, Cécile Soulat, Sylvie Coussillan, Aline Bonnet (ATSEM) et Maddy Anger.

Et aussi Agnès Bureau et Mélanie Chapuis.



## Aménagement d'un Jardin Partagé, pédagogique et thérapeutique

L'équipe pluridisciplinaire des professionnels de l'Institut Médico-éducatif (I.M.E) René Bonnefond des Pupilles de l'enseignement Public, situé sur la commune, a pour projet depuis quelques années de créer un jardin à visée thérapeutique à destination des jeunes accueillis dans l'établissement.

**« Le jardin est un espace de vie, un lieu où se reconnecter avec son environnement et avec soi-même. C'est un espace pour se sentir exister dans un environnement naturel, prendre soin de cet environnement pour prendre soin de soi. »**

### Préambule

**L'initiative du projet** vient du constat d'un réel intérêt du jardin pour l'ensemble des jeunes et des professionnels.

Au sein de notre établissement, les activités autour de la serre ou du potager se sont développées offrant une occasion d'échanges et de partage : participation des plus jeunes au semis, repiquage dans la serre. Naturellement le jardin est devenu un lieu de découverte pour tous.

Puis, la **nécessité** d'un projet de jardin thérapeutique s'est imposée dans la réalité de notre travail.

En effet, au fil des ans, le public accueilli par notre établissement s'est modifié ainsi les orientations en ESAT ne sont plus majoritaires. Nous accueillons des enfants et jeunes aux difficultés

plus grandes, les troubles associés sont fréquents. Désormais l'établissement comporte également trois unités spécialisées accueillant des jeunes autistes déficients. Les besoins se sont ainsi un peu décalés avec une réflexion sur des projets éducatifs alternatifs car tous nos jeunes ne peuvent avoir accès à une pré professionnalisation même très adaptée. De là, est née une envie d'offrir une autre lecture possible du jardin : développer sa dimension thérapeutique.

### **Les pistes de réflexion retenues pour la conception du jardin**

Adapter un outil fonctionnel pour la découverte et l'initiation à des techniques professionnelles respectueuses de l'environnement pour les jeunes de l'unité d'enseignement professionnel.

Ouvrir l'activité à des fins thérapeutiques par rapport à l'évolution du handicap des jeunes accueillis dans notre établissement.

Permettre des situations de rencontres, d'échanges et de convivialité avec des établissements extérieurs (écoles, maisons de retraite, centres de loisirs, associations) en organisant des journées à thème avec des objectifs spécifiques.

### **Les différents espaces du jardin thérapeutique**

Situé à la lisière de la forêt, d'une châtaigneraie et des espaces aménagés et construits de l'Institut Médico Educatif, nous avons imaginé dans le jardin existant, un découpage de 4 zones différentes, favorisant la promenade tout en respectant l'harmonie environnementale (voir page suivante).



## L'espace convivial

Situé face à l'entrée du jardin, il est composé d'un abri de jardin : lieu d'accueil, de regroupement. Il sera aménagé de banquettes, offrant un espace propice aux échanges, et permettant de s'abriter autour d'une activité ludique en lien avec le jardin en cas de mauvais temps.

Un garage en bois pour ranger les outils

Un four à pain

Une zone de cueillette de petits fruits est actuellement en place : groseilles, cassis, baies goji.

Une zone de culture à « thème ».

Y seront également installés : le composteur, le récupérateur d'eau de pluie ainsi qu'un point d'eau potable en extérieur.

## Le jardin sensoriel

- jardin visuel : couleurs des plantes, des fleurs, des fruits et légumes, les allées, les massifs, les arbres, etc.

- jardin olfactif : essences des fleurs, des plantes aromatiques et odeurs du jardin (terre, herbe, humus, pluie, etc.)

- jardin gustatif : fruits, légumes, plantes aromatiques et fleurs comestibles

- jardin auditif : bruits de la nature (animaux, végétaux) et objets sonores (carillons, fontaine)

- jardin tactile : terre, végétaux, eau à manipuler avec les mains ; parcours podotactile pour déambulation sur textures différentes (dur, mou, meuble, etc.)



## La serre

D'une dimension de 12,50 x 5,80 mètres, elle est d'ores et déjà un lieu de culture privilégiée, accueillant actuellement une collection de variétés de tomates anciennes, reçues dans un programme d'échanges de semences « Drôles de graines ».

Elle peut être traversée (porte à chaque extrémité) et s'inscrit ainsi dans le cheminement du jardin.

## Le verger

Situé au bout du jardin, il est séparé de l'espace sensoriel par une haie d'osier déjà présente. Il contient actuellement des arbres fruitiers : deux pommiers, deux cerisiers, deux pruniers.

Un double objectif:

- cueillette, promenade, observation des oiseaux, des insectes.

- offrir un lieu à la fois contenant et ouvert sur le jardin et y réaliser par exemple, des contes ou de la musique.



## Projet passerelle

Cette année encore, une rencontre entre les jeunes de l'unité passerelle et les élus a eu lieu fin septembre. Cynthia, Mathis, Jean-Christophe, Alice, Willbay, Frédéric, Youssef et Axel et leurs éducateurs sont venus ramasser des pommes avec les élus.

Ces pommes serviront à la fabrication du jus de pomme pour la collectivité.

Pour les élus, c'est une occasion de faire vivre le verger conservatoire, d'ouvrir ce lieu à tous et de le faire connaître.

Pour les jeunes en attente d'une place dans une structure spécialisée, c'est une occasion de rencontrer les élus d'une collectivité et de vivre un temps d'échange convivial.

D'autres projets sont à l'étude comme des travaux de mise sous enveloppe, décoration événementielle.

Merci !

## Un partenariat vivant avec l'IME:

En raison de l'utilisation quotidienne du préfabriqué transformé en salle de classe, l'association « Contre Temps Danse » est accueillie pour les cours de danse du mardi dans le gymnase de l'IME.

Merci aux PEP87 de leur aide et leur solidarité.



## Le mot du coordonnateur de la commission association

Une nouvelle saison est lancée pour nos associations. **C'est l'occasion d'un temps de rencontre et d'échange avec la municipalité au travers de la réunion de rentrée qui s'est déroulée le 13 septembre.**

La plupart des associations étaient représentées. Dans une ambiance sympathique, les échanges ont porté sur leur bilan et leurs perspectives d'activités, les demandes particulières, les besoins en salle.

Le tour de table a fait ressortir le bon état de santé du tissu associatif : les adhérents sont au rendez-vous, l'offre est diversifiée: activités sportives, culturelles, artistiques, festives, soutien financier aux projets scolaires, participation aux temps d'activités périscolaires, appui aux marchés : nos associations sont sur tous les fronts, contribuant à dynamiser la vie de notre commune. C'est une richesse indispensable à préserver.

Les bureaux se renouvellent, et l'entrain reste bien présent. Il permet de maintenir cette motivation indispensable à la mobilisation permanente des bénévoles, parfois en nombre insuffisants, et sans lesquels ces structures ne pourraient fonctionner.

Vous êtes intéressés pour donner quelques heures de votre temps ? Rejoignez la ou les associations de votre choix, vous y découvrirez une ambiance chaleureuse et y serez les bienvenus (pour les coordonnées, voir pages dédiés dans ce bulletin ou adressez-vous à la mairie).

A noter : le changement de structure du judo club qui va devenir une antenne du Racing de Limoges, et la problématique de la conversion des préfabriqués à présent dédiés de manière définitive aux activités de garderie. Même si des solutions palliatives ont été trouvées avec la mise à disposition du gymnase par l'IME, que nous remercions pour leur appui, de nouveaux espaces plus pérennes devront être proposés par la municipalité.

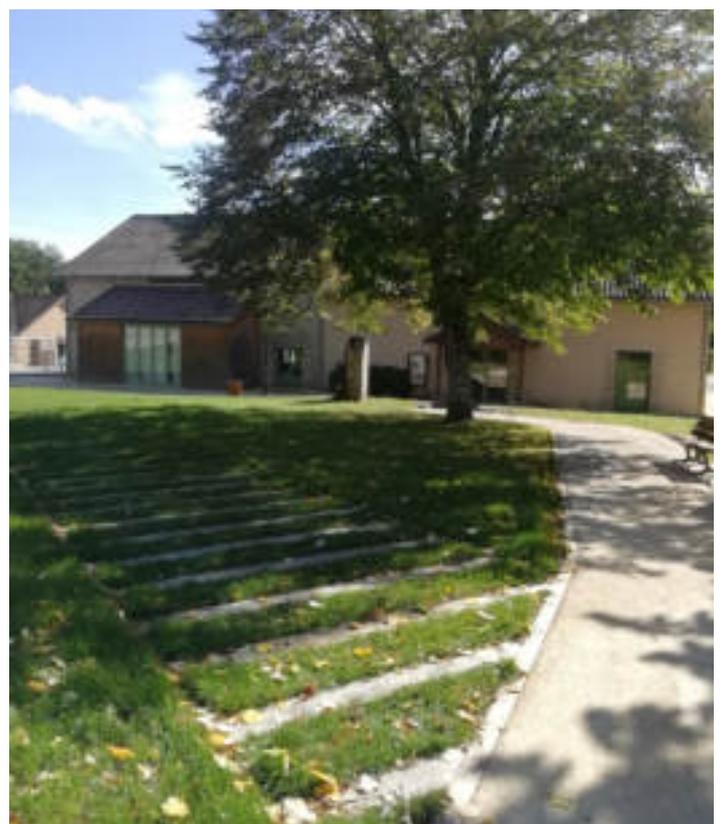
**En suivant, le samedi 14 septembre, la deuxième édition du forum des associations destiné à faire découvrir les activités associatives s'est tenu dans la salle la Grange.**

Plusieurs associations de la commune ont répondu favorablement à cette initiative pour présenter et détailler leurs activités respectives. Hélas, le succès n'a pas été au rendez-vous, le public était peu nombreux. Ce

constat doit nous emmener collectivement à s'interroger sur la pertinence de cette initiative, ou à repenser la formule.

Nous remercions les participants pour leur implication et souhaitons une bonne saison 2019/2020 à toutes nos associations, qui sauront à nouveau s'investir pour vous proposer les plus belles activités.

Patrick Lagauterie,  
pour la commission association





## CONTRETEMPS DANSE

### Retour en images sur le spectacle 2019 de l'Association Contre Temps Danse

Si nous devons faire un bilan en chiffres de cette belle soirée, voici ce que nous vous dirions:  
**29 juin 2019 - 40° - 99 danseurs - de 4 à 48 ans - 15 chorégraphies - 450 spectateurs  
et bénévoles!**

Mais revenons sur ce « Fait... d'hiver » et ce premier spectacle de danse imaginé par Julie Raffo, professeur de danse de l'association.

C'est Maggy Alabré, Présidente de l'association depuis 2015, qui nous a mis dans l'ambiance de ce beau projet artistique en introduisant la soirée pendant que nos danseurs retenaient leur souffle dans les coulisses {extrait de son discours} :

« Parce que c'est dans la grâce des flocons que danse l'imagination... alors imaginons ce soir... imaginons que des violons surgissent du vent glacial et fassent vibrer les corps transis de froid, imaginons nos peurs d'enfants face à la violence d'un orage, imaginons des enfers de glace où l'on danse nos souffrances, imaginons que les anges ne puissent plus voler... à l'image de la vie, l'hiver peut être rude en effet.

MAIS à y regarder de plus près, nous savons aussi faire de cette saison des moments tendres et chauds, des matins givrés où l'on reste au lit sous la couette, des souvenirs... Et puis il y a le cœur, il y a aussi des histoires d'amour en pull-over, des chagrins chauds et sensuels, des rires sous une pluie battante, l'amour quoi... et notre liberté aussi, si l'on regarde bien au bord de la banquise d'Eyjeaux, on peut aussi voir, au milieu de toutes ces oursonnes, 3 ours polaires qui savent dénoncer les préjugés archaïques et affirmer avec fierté que seul l'entraide et l'affirmation de soi peut les sauver ! »

Le spectacle fut à la hauteur... plein de fraîcheur, d'émotions et de frissons glacés !  
Un beau souvenir dont certains profitent encore grâce à l'édition d'un DVD.

**Merci Maggy pour ces 4 années de présidence, merci aux membres de l'association pour leur investissement sans faille, merci à tous les bénévoles et aux danseurs, merci à Julie notre professeur pour ce grand moment artistique.**

Cette année, c'est un nouveau bureau qui continue cette belle aventure :  
Maxime Gentreau en tant que Président, et danseur dans le cours des adultes  
Ludivine Bouchemousse, en tant que Vice-Présidente, et danseuse dans le cours des adultes  
Julia Buisson en tant que Trésorière, et danseuse dans le cours des adultes  
Maud Garreau en tant que Vice-Trésorière, et maman d'une danseuse  
Clémence Bompeix en tant que Secrétaire, et danseuse dans le cours des adultes  
Nathanaëlle Terrien, en tant que vice-secrétaire et Maman d'un danseur

#### Et le prochain spectacle ?

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée du **13 juin prochain**, à la salle des fêtes de Saint Paul !

Julie Raffo, notre professeur diplômée en Modern'jazz, contemporaine et zumba nous donne quelques indices sur le prochain spectacle.

« Julie, si tu devais nous donner des indices, en trois mots sur le prochain spectacle, quels seraient-ils ? »

Julie : **"œuvre d'art / voyage à travers les époques / nuit au musée"**

Merci pour ces mots qui ouvrent de belles perspectives...

Nous vous attendons nombreux le 13 juin !

**A noter : vous pouvez encore vous inscrire pour cette saison !  
Gros succès de la Zumba l'année dernière, il reste encore des places !**



## CÔTÉ FIL – CÔTÉ CADRE

*Côté fil- côté cadre continue ses activités de broderie, encadrement, patch ou tricot dans une ambiance agréable.*

*Venez nous rejoindre avec vos ouvrages ou travaux !*

*Nous nous réunissons le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois à partir de 20 h 30*

*Mairie : Salle de réunion n° 2 au 1<sup>er</sup> étage.*



### Contacts :

*Geneviève Joassim : 05 55 00 26 08 – Solange Peyrol : 05 55 48 33 17*

*Christiane Bonnat : 05 55 00 21 05 – Sandrine Jaudinot : 05 55 10 21 39*

**ART-EN-CIEL**

Venez découvrir l'art du  
DIY un dimanche sur deux  
de 11h à 13h

Ce groupe organisé par  
Fanny MONEGER  
et Quentin COLLIN

A lieu dans la salle 2 de la  
mairie.

Vous avez entre 10 et 16  
ans et vous êtes  
intéressés ? Contactez-  
nous au :

06 32 91 82 21 (Fanny)  
Ou au  
07 69 20 38 76 (Quentin)

Groupe jeunes  
« Art en Ciel »

## FARANDOLE



Vendredi 27 septembre 2019, l'association "FARANDOLE" – Amicale composée de parents d'élèves comme de toutes autres personnes soutenant les actions de l'école Simone VEIL à EYJEAUX- a renouvelé les membres de son bureau lors de son assemblée générale annuelle.

En partenariat avec l'équipe enseignante et avec l'équipe municipale, l'objectif de « FARANDOLE » est de

proposer des actions de convivialité entre les acteurs éducatifs et de récolter des fonds permettant de soutenir les projets à visée pédagogique de notre école.

L'association participe également au financement de divers supports matériels destinés à améliorer le quotidien de nos enfants, dans le cadre scolaire comme périscolaire.

### Composition du Bureau pour l'année 2019-2020

*Président : Julien GARREAU*  
*Vice-président : Arnaud-Guilhem FABRY*  
*Trésorière : Clervie JOUANIE*  
*Trésorière adjointe : Lydia RIGAL*  
*Secrétaire : Rachel FABRY-GONZALES*  
*Secrétaire adjointe : Marie-France BARRY*

### Petit aperçu prévisionnel des manifestations pour l'année 2019-2020

*Opération sapins de Noël [novembre]*

*Spectacle de Noël [date à confirmer]*

*Remise de cadeaux et photos de Noël pour les élèves de PS-MS-GS -CP et*

*CE1 [jeudi 19 décembre]*

*Boum de Noël : Vendredi 20 décembre soir*

*Soirée surprise : samedi 08 février*

*Opération jardinage [mai]*

*Etiquettes A Qui S [juin]*

*Film du spectacle de l'école [juin]*



Vous souhaitez de plus amples renseignements, vous désirez vous investir ponctuellement, vous avez des idées à nous faire partager, des projets à proposer, n'hésitez pas, une réunion avec l'ensemble des bénévoles est prévue :

Et contactez-nous tout au long de l'année à :

[farandole-eyjeaux@hotmail.com](mailto:farandole-eyjeaux@hotmail.com)

Sur notre **profil Facebook**

Ou encore via la boîte aux lettres de l'association devant le portail de l'école

**Mardi 10 décembre 2019 à 20 H00**

L'équipe de « FARANDOLE »



## FARANDOLE (suite)



# SAPINS DE NOEL



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES VOUS PROPOSE UNE VENTE DE SAPINS DE NOEL, CULTIVES EN LIMOUSIN, AU PROFIT DES ENFANTS DE L'ECOLE D'EYJEAUX.

NOM - PRENOM : ..... TELEPHONE : .....  
 ADRESSE : .....



**NORDMANN COUPE**

80/100 : 15,50 € x ..... = ..... €  
 100/150 : 21,50 € x ..... = ..... €  
 150/200 : 26 € x ..... = ..... €  
 200/250 : 34 € x ..... = ..... €  
 250/300 : 40 € x ..... = ..... €  
 Pot 100/150 : 36€ x ..... = ..... €



**EPICEA COUPE**

80/100 : 12€ x ..... = ..... €  
 100/150 : 14€ x ..... = ..... €  
 150/200 : 18 € x ..... = ..... €  
 200/250 : 20€ x ..... = ..... €  
 250/300 : 22€ x ..... = ..... €  
 Pot 100/150 : 26€ x ..... = ..... €



**SAPIN FLOQUE BLANC  
(NORME ANTI FEU)  
PIED INCLUS**

50/60 : 21€ x ..... = ..... €  
 60/80 : 23€ x ..... = ..... €  
 80/100 : 25€ x ..... = ..... €  
 100/125 : 32€ x ..... = ..... €  
 125/150 : 45€ x ..... = ..... €

Bûche en bois pour pied de sapin : 3 € x ..... = ..... €  
 Pied de luxe (pied fraîcheur avec réservoir d'eau réutilisable) :  
 Pour sapin de 80 cm à 150 cm : 13 € x ..... = ..... €  
 Pour sapin de 160 cm à 250 cm : 16 € x ..... = ..... €

DATE LIMITE DE COMMANDE : **15 Novembre** MONTANT TOTAL : ..... €

Règlement à la commande (par chèque libellé à l'ordre de Farandole)  
 Vous retirerez votre commande directement à Crézin (Feytiat) ou à Boisseuil (parking de La Petite ferme) ou Le Vigen du 30 / 11 au 21 / 12. Nous vous remercions par avance pour votre participation!

## FOOTBALL USAE

Une nouvelle saison débute pour notre club avec un nouveau bureau :

Présidente : DESAGE Mélanie

Vices-présidents : FAURE Christian  
 GRAND Dylan

Secrétaire : CHARET Claire

Secrétaire adjointe : GOTTE Valerie

Trésorière : DESAGE Isabelle

Trésorier Adjoint : DECHANSIAUD David

Nous souhaitons la bienvenue à tous et les remercions d'avance pour leur implication pour cette année.

Notre école de foot continue à se développer et nous apporte toujours autant de satisfaction. Les dirigeants de chaque catégorie apportent tous les mercredis et samedis leur énergie pour mener à bien leur objectif de faire prendre du plaisir aux enfants sur nos terrains. Nous leur souhaitons de belles réussites pour cette saison.

Nous regrettons d'être toujours sans local les week-ends

pour recevoir dans de bonnes conditions nos enfants de l'école de football et les équipes recevantes.

Nous avons constaté une baisse de l'effectif senior et de ce fait nous avons engagé qu'une seule équipe en Départemental 3.

Notre équipe Vétérans prend plaisir à se retrouver tous les vendredis soirs pour partager un moment autour du ballon rond.

De plus l'équipe Féminine se porte bien et s'est étoffée cette année, elle évolue en interdistrict tous les week-ends, nous vous invitons à venir les encourager !!!!

A noter que la Municipalité d'Aureil, nous offre un terrain d'honneur refait et permet à tous les licenciés d'apprécier la qualité exceptionnelle de ce terrain.

Le bureau de l'USAE



## GYM TONIC

**SAISON 2019-2020**

**Restez en forme avec Gym'Tonic !**

L'association Gym'Tonic vous propose trois cours par semaine

*Vous avez besoin de **décompresser** après votre journée de travail ? Vous souhaitez **gagner en souplesse** et **tonifier votre corps** ? Vous avez besoin de **renforcement musculaire** pour soulager des douleurs ou tout simplement vous **maintenir en forme** ?*

**Rejoignez – nous !**

### **Cours d'activités Zen**

*Ce cours s'inspire des techniques du Yoga, Tai-chi et pilates, en version fitness. Accessible à tous, ce cours permet d'améliorer la tonicité, de réduire le stress, de gagner en souplesse et en équilibre. Le cours se présente comme une grande chorégraphie, qui change tous les 3 mois pour varier les programmes et progresser par palier.*

**2 rdv au choix :**

*les mardis de 20h30 à 21h30*

*les jeudis de 19h15 à 20h15*

### **Cours de Body Sculpt**

*Sur une musique rythmée, ce cours alterne des **exercices d'endurance et de cardio**, afin de se muscler et de brûler un maximum de calories. Les cours sont réalisés sous forme de chorégraphie ou d'enchaînements. Notre coach s'adapte à tous les niveaux et propose des alternatives pour permettre aux sportifs confirmés comme aux débutants de suivre le cours.*

*Rdv les jeudis de 20h30 à 21h30*

**Les cours sont dispensés par Chloé, coach diplômée,  
à la salle « la Grange » à Eyjeaux.**

**Tarifs annuels :**

- ♦ 1 cours fixe / semaine : 75 €
- ♦ 1 cours au choix / semaine : 85 €
- ♦ 2 cours / semaine : 120 €

Renseignements au 06 86 28 10 57 ou par mail : [eyjeaux.gymtonic@gmail.com](mailto:eyjeaux.gymtonic@gmail.com)



## JUDO CLUB D'EYJEAUX

N° F.F.J.D.A. 19870490



### Passage de relais au Judo Club d'Eyjeaux

Les entrainements ont repris à la rentrée sur le tatami de la salle la grange. Les professeurs de l'année dernière partant vers d'autres aventures de nouvelles têtes sont venues renforcer nos rangs pour assurer la reprise des cours.

Le recrutement a été compliqué d'une part par la délocalisation de la formation obligatoire des jeunes professeurs à Bordeaux et d'autre part en raison du grand nombre de club du département à chercher aussi des enseignants. Nous nous sommes même demandé si les portes rouvriraient à la rentrée.



La décision a donc été prise d'établir un partenariat avec le Racing Limoges Judo pour assurer la pérennité et la diversité de l'offre sportive aux enfants de la commune. Le racing a accepté de détacher pour cette saison Elise Boyer, Egalienne ayant débuté le judo sur notre tatami pour s'occuper de l'ensemble des entrainements des enfants. Dès l'année prochaine l'école de judo sera gérée par le Racing. Elise assurera toujours les entrainements au dojo de la commune. C'est donc un retour aux sources pour notre nouvelle coach et un changement de rattachement de club pour la section enfant.



Le club gardera son identité et son autonomie pour la section ado/adulte avec Christophe Ogé qui propose tous les mercredis de 19h à 20h30 des cours mêlant préparation physique et self défense. Des cours d'essais afin de découvrir l'activité sont possibles tout au long de l'année.

Ces mutations offrent de nouvelles perspectives pour les judokas qui pourront évoluer jusqu'à la ceinture noire au sein de leur club mais aussi pour tous ceux souhaitant découvrir et pratiquer le self défense sous toutes ses formes (les cours s'ouvrant à toutes les pratiques permettant de se protéger et plus uniquement au ju-jitsu).



Nous sommes heureux d'accueillir Elise et Christophe et leur souhaitons la bienvenue au sein du club.

Nous tenions enfin à remercier Béatrice, Philippe et Michel pour tous les moments passés à transmettre leur savoir technique, les valeurs de respect, de persévérance et de courage qui vont avec.

Bon vent à eux !



**Président**  
**Julien COLLIN**  
1 allée du Pré la Vigne  
87220 EYJEAUX  
☎05.55.30.56.24

**Trésorière**  
**Séverine DEVOYON**  
27 allée du pré la vigne  
87220 EYJEAUX  
☎05.55.00.20.18

**Secrétaire**  
**Jean Paul PARROT**  
22 lot Fontaine Caillaud  
87220 EYJEAUX  
☎06.84.99.93.76



## Jérémy Reix - Concert



*«Je suis convaincu que cette action de solidarité ne vous laissera pas indifférents »*



A l'occasion de la 33ème édition du téléthon, Jérémy Reix présentera son TelethonShow à Eyjeaux le 23 novembre 2019 À 20h00

Passionné de chanson depuis son plus jeune âge, Jeremy remporte le Talents Show de Carrefour Boisseuil en 2012.

Il décide alors de travailler en studio, aux côtés de celui qui depuis est un fidèle ami, Julien Berry.

En 2014, il donne naissance à la chanson "Crois En Toi", véritable hymne du Téléthon en Haute-Vienne, qui rapporta plus de 2000 euros à l'AFM grâce à sa duplication sur disques.

En 2015, le jeune homme poursuit son engagement avec la création d'un spectacle : Le TelethonShow".

Joués à Limoges en 2015, 2016 & 2018, ces trois spectacles ont permis de récolter près de 5000 euros en faveur des personnes malades et/ou atteintes de handicaps.

Entre temps, Jérémy a livré en octobre 2017 son premier album, "Je Chante Et Je Respire", réalisé avec la complicité de Julien Berry, et de Willy Verdoux, auteur compositeur lui ayant livré six titres taillés sur mesure.

Jérémy signe le texte des six autres morceaux composant ce premier opus, alliant pop légère et textes parfois forts, bien qu'autobiographiques.

A 30 ans, le chanteur et son équipe se disent ravis de pouvoir présenter son TelethonShow à Eyjeaux, salle La Grange le Samedi 23 novembre 2019.

L'association « Face » se charge de l'organisation matérielle du concert et reversera les recettes à l'Association Française contre les Myopathies, pour financer des projets de recherches sur différentes maladies génétiques.

# Etat civil



## Naissances

LEOCADIO Sunny, Hoang Phu, Akio	1 <sup>er</sup> novembre 2018	Limoges	11, Lotissement le Verger
SOLEHLAC Elias, Louca	13 décembre 2018	Limoges	8, allée des Planchettes
POUGEAS Alysson, Nadine, Magali	26 janvier 2019	Limoges	13, Lotissement Le Verger
GARCIA Neyla, Laura	31 janvier 2019	Limoges	45, route du Grand Bos
BARJOU Louis	20 février 2019	Limoges	9, Lotissement le Verger
GUILBAUD Aëla, Yvette, Marie-Thérèse, Henriette	4 mars 2019	Limoges	47, allée de la Forêt
PHILIBERT Luka, Bastien	5 avril 2019	Limoges	115, route de Saint-Paul
PHILIBERT Toma, Bastien	5 avril 2019	Limoges	115, route de Saint-Paul
CARMANTRAND Louise	7 avril 2019	Limoges	25, rue des écoles
D'ALLENDE Jade	21 avril 2019	Limoges	30, route des Cornudes
BOULESTEIX Henri	7 mai 2019	Limoges	7, impasse du Vieux Poulénat
BOMPEIX Eva	22 mai 2019	Limoges	49, allée de la Forêt
DELAVY Eléonore, Lucie	20 juin 2019	Limoges	8, allée des Perdrix
ROUMIGUIERES Charlie, Pierre	3 juillet 2019	Limoges	14, allée du Pradeau
ANGLEROT Elya, Chenda	13 juillet 2019	Limoges	20, allée des Brulades
PEYRATAUD Alice, Marie, Michelle	30 août 2019	Limoges	29, allée du Bessaud
BONNEFOND Agathe	13 septembre 2019	Limoges	77, route de Saint Hubert
RODRIGUES DE SA Alicia	17 septembre 2019	Limoges	63, route de Laubaudie
REYNAUD Antonin, Guillaume	18 septembre 2019	Limoges	20, allée du Petit Ruisseau
BESNARD CONIZIO Ambre	25 septembre 2019	Limoges	19, Allée Le Pré la Vigne



## Mariages

Rasse Elodie, Aline et MARTY Franck, Laurent	18 mai 2019	8, Lotissement le Verger
LE CORRE Inès, Marie, Martine et JUILLET Antoine, Dominique, Rudy	29 juin 2019	10, rue de Charonne - Paris

## Décès



HETIER Jacqueline	03 décembre 2018	88 ans	Limoges	25, rue d'Eymoutiers
MAURA Jean-Jacques, André	06 décembre 2018	62 ans	Toulouse	71, route des Allois
NOUHAUD Albert, Léonard	24 décembre 2018	91 ans	Limoges	Le Boucheron
AUDEBERT Jean, Luc, Vincent	06 janvier 2019	54 ans	Limoges	24, rue de Lathière
HUMILIERE Anne-Marie, Jeanne, Georgette	08 mars 2019	66 ans	Eyjeaux	3, allée du Pradaud
ANDRE Jean, François	15 mars 2019	69 ans	Eyjeaux	23, allée de la Chataigneraie
MORGAT Christian, Marie, Jean, René	02 avril 2019	50 ans	Limoges	11, allée des Planchettes
HYVERNAUD Denise	22 avril 2019	85 ans	Eyjeaux	32, allée du Mas Neuf
VIGNERON Pascal, Raymond	08 mai 2019	59 ans	Limoges	109, route de Boisseuil
BONNET Aimée	08 juin 2019	84 ans	Saint Léonard de Noblat	3, allée de la Forêt
CERBELLAUD Roger, Aimé	18 juin 2019	88 ans	Limoges	En Garenne
PRADEAU Henri, Louis	27 juin 2019	90 ans	Limoges	32, allée du Mas Neuf

## 2019

- 10 novembre : fête du cochon
- 23 novembre : Téléthon
- 07 décembre : repas des ainés
- 13 décembre : spectacle Noël de l'école
- 20 décembre : fête de Noël de l'école
- Opération sapins de Noël Farandole : clôture des demandes le 15 novembre

## 2020

- 4 janvier : vœux municipalité
- 10 janvier : galette judo club
- 01 février : concours de belote organisé par l'USAE
- 08 février : soirée dansante Farandole
- 15 février : bal trad'
- 07 mars : repas ACCA
- 14 mars : soirée USAE
- 21 mars : concours de belote organisé par FACE
- 28 mars : repas du judo club
- 04 avril : soirée USAE
- 09 mai : fête du jardin
- 06 juin : N3L
- 13 juin : spectacle Contretemps dance
- 13 juin : soirée USAE
- 26 juin : kermesse de l'école
- 27 et 28 juin : Dingomobiles organisées par le comité des loisirs
- 29 août : Olympiades organisées par le comité des loisirs



**EYJEAUX**  
*Fête du cochon !*

**DIMANCHE 10 NOV.**  
12 h 00  
**REPAS CHAMPÊTRE**  
*SOUS CHAPITEAU*



**COCHON A LA BROCHE**



**MENU**  
ASSIETTE DE  
CHARCUTERIE  
COCHON A LA BROCHE  
ET SA GARNITURE  
FROMAGE  
TARTE AUX POMMES

**TARIFS: 18€**  
*12€ (6-10 ANS) - GRATUIT (-DE 6 ANS)*

**Sur réservation uniquement**  
**06 08 52 13 52**  
**06 28 29 68 83**

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION PARENTS ASSOCIÉS ET D'ÉLÈVES, ÉYJEAUX - 0940 - 101 RUE STYER SUR LA VIEILLE ÉGLISE



AFM TÉLÉTHON  
SHOW



# Jeremy Reix

SAMEDI 23  
NOVEMBRE  
2019

À PARTIR DE 20H  
SALLE DES FÊTES  
D'EYJEUX

POUR LES  
- DE 18 ANS

5€

POUR LES  
ADULTES

10€

RÉSERVATIONS AU  
06 08 52 13 52

RECETTES REVERSEES À L'AFM